

30.06.2025

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Comptes non audités)

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	1
BILAN CONSOLIDE - ACTIF	1
BILAN CONSOLIDE - PASSIF	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
ETAT DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4
EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
NOTE 1 - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES	7
NOTE 2 - CONSOLIDATION	16
NOTE 2.1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION	16
NOTE 2.2 - ECARTS D'ACQUISITION	17
NOTE 2.3 - ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET DETTES LIEES	20
NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS	21
NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	21
NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	24
NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	27
NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR	28
NOTE 3.5 - PRETS, CREANCES ET TITRES AU COUT AMORTI	38
NOTE 3.6 - DETTES	40
NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	42
NOTE 3.8 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	43
NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI	60
NOTE 4 - AUTRES ACTIVITES	62
NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS	62
NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES DE LOCATION, MOBILITE ET AUTRES ACTIVITES	63
NOTE 4.3 - ACTIVITES D'ASSURANCE	64
NOTE 4.4 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	75
NOTE 5 - AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	77
NOTE 5.1 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	77
NOTE 5.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	80
NOTE 6 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	81
NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES	83
NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS	83
NOTE 7.2 - RESULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES	85
NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS	86
NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE	86
NOTE 8.2 - PROVISIONS	89
NOTE 8.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	90
NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES	91

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

(En M EUR)		30.06.2025	31.12.2024
Caisse et banques centrales		148 782	201 680
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	566 690	526 048
Instruments dérivés de couverture	Notes 3.2 et 3.4	7 769	9 233
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Notes 3.3 et 3.4	103 297	96 024
Titres au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	49 240	32 655
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	81 711	84 051
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	446 154	454 622
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	Note 3.2	(330)	(292)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	494	615
Actifs d'impôts	Note 6	4 198	4 687
Autres actifs	Note 4.4	73 477	70 903
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3	4 018	26 426
Participations dans les entreprises mises en équivalence		442	398
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.3	60 465	61 409
Ecarts d'acquisition	Note 2.2	5 084	5 086
Total		1 551 491	1 573 545

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

(En M EUR)		30.06.2025	31.12.2024
Banques centrales		10 957	11 364
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	406 704	396 614
Instruments dérivés de couverture	Notes 3.2 et 3.4	13 628	15 750
Dettes représentées par un titre	Notes 3.6 et 3.9	156 922	162 200
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Notes 3.6 et 3.9	100 588	99 744
Dettes envers la clientèle	Notes 3.6 et 3.9	518 397	531 675
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	Note 3.2	(6 129)	(5 277)
Passifs d'impôts	Note 6	2 261	2 237
Autres passifs	Note 4.4	94 155	90 786
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3	3 526	17 079
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	156 370	150 691
Provisions	Note 8.2	3 916	4 085
Dettes subordonnées	Note 3.9	12 735	17 009
Total dettes		1 474 030	1 493 957
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe			
Actions ordinaires et réserves liées	Note 7.1	20 657	21 281
Autres instruments de capitaux propres		8 762	9 873
Réserves consolidées		36 741	33 863
Résultat de l'exercice		3 061	4 200
Sous-total		69 221	69 217
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(928)	1 039
Sous-total capitaux propres part du Groupe		68 293	70 256
Participations ne donnant pas le contrôle		9 168	9 332
Total capitaux propres		77 461	79 588
Total		1 551 491	1 573 545

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En M EUR)		1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Intérêts et produits assimilés	Note 3.7	22 909	55 019	28 487
Intérêts et charges assimilées	Note 3.7	(17 817)	(45 127)	(23 632)
Commissions (produits)	Note 4.1	5 161	10 817	5 177
Commissions (charges)	Note 4.1	(2 567)	(4 591)	(2 209)
Résultat net des opérations financières		4 983	10 975	5 695
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>		4 818	11 149	5 848
<i>Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>		175	(89)	(88)
<i>Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti</i>		(10)	(85)	(65)
Produits des contrats d'assurance émis	Note 4.3	1 973	3 851	1 909
Charges des services d'assurance	Note 4.3	(1 205)	(2 058)	(1 029)
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	Note 4.3	100	(40)	(32)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis	Note 4.3	(2 061)	(5 901)	(3 023)
Produits ou charges nets financiers des contrats de réassurance détenus	Note 4.3	1	13	4
Coût du risque de crédit des actifs financiers liés à l'activité d'assurance	Note 3.8	2	0	1
Produits des activités de location, mobilité et autres activités	Note 4.2	14 556	27 582	13 506
Charges des activités de location, mobilité et autres activités	Note 4.2	(12 161)	(23 752)	(11 524)
Produit net bancaire		13 874	26 788	13 330
Autres charges générales d'exploitation	Note 5	(8 167)	(16 821)	(8 737)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(768)	(1 651)	(813)
Résultat brut d'exploitation		4 939	8 316	3 780
Coût du risque de crédit	Note 3.8	(699)	(1 530)	(787)
Résultat d'exploitation		4 240	6 786	2 993
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		7	21	13
Gains ou pertes nets sur autres actifs		277	(77)	(88)
Résultat avant impôts		4 524	6 730	2 918
Impôts sur les bénéfices	Note 6	(967)	(1 601)	(653)
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 557	5 129	2 265
Participations ne donnant pas le contrôle		496	929	472
Résultat net part du Groupe		3 061	4 200	1 793
Résultat par action	Note 7.2	3,40	4,38	1,81
Résultat dilué par action	Note 7.2	3,40	4,38	1,81

ETAT DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 557	5 129	2 265
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(1 579)	696	360
Ecarts de conversion	(1 830)	820	433
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	(1 866)	874	434
<i>Reclassement en résultat</i>	36	(54)	(1)
Réévaluation des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	368	172	(807)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	525	66	(911)
<i>Reclassement en résultat</i>	(157)	106	104
Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres	(190)	(252)	827
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	125	(70)	(88)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	285	(35)	(83)
<i>Reclassement en résultat</i>	(160)	(35)	(5)
Impôts liés	(52)	26	(5)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(398)	(173)	(340)
Ecarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	(31)	19	9
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	(507)	(254)	(468)
Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	1	-	-
Impôts liés	139	62	119
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 977)	523	20
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 580	5 652	2 285
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>1 084</i>	<i>4 775</i>	<i>1 834</i>
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>496</i>	<i>877</i>	<i>451</i>

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres part du Groupe								
(En M EUR)	Actions ordinaires et réserves liées	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice part du Groupe	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Au 31 décembre 2023	21 186	8 924	32 891	2 493	481	65 975	10 272	76 247
Affectation en réserves consolidées	2	-	2 507	(2 493)	(16)	-	-	-
Augmentation de capital, émissions / remboursements et rémunérations des instruments de capitaux propres	-	433	(366)	-	-	67	(551)	(484)
Elimination des titres auto-détenus	(249)	-	(98)	-	-	(347)	-	(347)
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	27	-	-	-	-	27	-	27
Distribution au 1er semestre 2024 (cf. Note 7.2)	-	-	(719)	-	-	(719)	(600)	(1 319)
Effet des variations du périmètre de consolidation	-	-	20	-	-	20	26	46
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	(222)	433	(1 163)	-	-	(952)	(1 125)	(2 077)
Résultat du 1er semestre 2024	-	-	-	1 793	-	1 793	472	2 265
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	41	41	(21)	20
Autres variations	-	-	(28)	-	-	(28)	(15)	(43)
Sous-total	-	-	(28)	1 793	41	1 806	436	2 242
Au 30 juin 2024	20 966	9 357	34 207	1 793	506	66 829	9 583	76 412
Augmentation de capital, émissions / remboursements et rémunérations des instruments de capitaux propres	(94)	516	(357)	-	-	65	-	65
Elimination des titres auto-détenus	368	-	1	-	-	369	-	369
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	41	-	-	-	-	41	1	42
Distribution au 2nd semestre 2024 (cf. Note 7.2)	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Effet des variations du périmètre de consolidation	-	-	(18)	-	-	(18)	(718)	(736)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	315	516	(374)	-	-	457	(721)	(264)
Résultat du 2nd semestre 2024	-	-	-	2 407	-	2 407	457	2 864
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	534	534	(31)	503
Autres variations	-	-	29	-	-	29	44	73
Sous-total	-	-	29	2 407	534	2 970	470	3 440
Au 31 décembre 2024	21 281	9 873	33 863	4 200	1 039	70 256	9 332	79 588
Affectation en réserves consolidées	1	-	4 189	(4 200)	10	-	-	-
Augmentation de capital, émissions / remboursements et rémunérations des instruments de capitaux propres (cf. Note 7.1)	-	(1 111)	(381)	-	-	(1 492)	(33)	(1 525)
Elimination des titres auto-détenus (cf. Note 7.1)	(753)	-	(59)	-	-	(812)	-	(812)
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	128	-	-	-	-	128	-	128
Distribution au 1er semestre 2025 (cf. Note 7.2)	-	-	(846)	-	-	(846)	(557)	(1 403)
Effet des variations du périmètre de consolidation (cf. Note 7.1)	-	-	(21)	-	-	(21)	(60)	(81)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	(625)	(1 111)	(1 307)	-	-	(3 043)	(650)	(3 693)
Résultat du 1er semestre 2025	-	-	-	3 061	-	3 061	496	3 557
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(1 977)	(1 977)	0	(1 977)
Autres variations	-	-	(4)	-	-	(4)	(10)	(14)
Sous-total	-	-	(4)	3 061	(1 977)	1 080	486	1 566
Au 30 juin 2025	20 657	8 762	36 741	3 061	(928)	68 293	9 168	77 461

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En M EUR)	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Résultat net de l'ensemble consolidé (I)	3 557	5 129	2 265
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	5 699	10 086	5 058
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	88	(492)	172
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(7)	(21)	(13)
Variation des impôts différés	97	143	(188)
Résultat net de cessions sur actifs détenus à long terme et filiales consolidées	(187)	(139)	(45)
Autres mouvements	1 994	1 700	2 538
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)	7 684	11 277	7 522
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 935	5 266	3 605
Opérations interbancaires	20 100	(19 026)	(7 707)
Opérations avec la clientèle	(10 249)	7 014	2 916
Opérations sur les autres actifs et passifs financiers	(44 402)	(24 116)	1 316
Opérations sur les autres actifs et passifs non financiers	6 731	4 358	3 118
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)	(24 885)	(26 504)	3 248
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A) = (I) + (II) + (III)	(13 644)	(10 098)	13 035
Flux liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	(17 478)	(2 310)	(2 291)
Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 844)	(11 433)	(6 196)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	(22 322)	(13 743)	(8 487)
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	(2 807)	(1 428)	(1 712)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(3 846)	155	(907)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	(6 653)	(1 273)	(2 619)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)	(7 220)	2 236	(584)
Flux net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)	(49 839)	(22 878)	1 345
Caisse et banques centrales (actif)	201 680	223 048	223 048
Banques centrales (passif)	(11 364)	(9 718)	(9 718)
Comptes et prêts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.5)	44 498	39 798	39 798
Comptes et emprunts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.6)	(15 695)	(11 131)	(11 131)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	219 119	241 997	241 997
Caisse et banques centrales (actif)	148 782	201 680	223 220
Banques centrales (passif)	(10 957)	(11 364)	(9 522)
Comptes et prêts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.5)	44 060	44 498	43 034
Comptes et emprunts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.6)	(12 603)	(15 695)	(13 390)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	169 282	219 119	243 342
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(49 837)	(22 878)	1 345

2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

1. INTRODUCTION



REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2025 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34 « Information financière intermédiaire ». Le Groupe inclut l'entité mère Société Générale (y compris les succursales à l'étranger) ainsi que les entités en France et à l'étranger qu'elle contrôle de manière directe ou indirecte (filiales et partenariats) ou sur lesquelles elle exerce une influence notable (entreprises associées).

Les notes présentées en annexe aux états financiers consolidés semestriels doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils figurent dans le Document d'Enregistrement Universel 2025. Cependant, les hypothèses formulées et les estimations réalisées pour la préparation de ces comptes consolidés semestriels ont été actualisées pour tenir compte des incertitudes relatives au contexte géopolitique et macroéconomique actuel. Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.



PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé a été établi en cohérence avec celui proposé par l'organisme français de normalisation comptable, l'Autorité des Normes Comptables (ANC), dans sa recommandation n° 2022-01 du 8 avril 2022.

Les notes présentées en annexe aux états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2025. Les informations présentées dans les notes annexes aux états financiers consolidés se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers du Groupe, de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées au cours de la période.



MONNAIE DE PRESENTATION

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les montants présentés dans les états financiers et dans les notes annexes sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les effets d'arrondis peuvent générer, le cas échéant, des écarts sur les totaux et sous-totaux figurant dans les tableaux des notes annexes.

2. NOUVELLES NORMES APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2025



Amendements à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

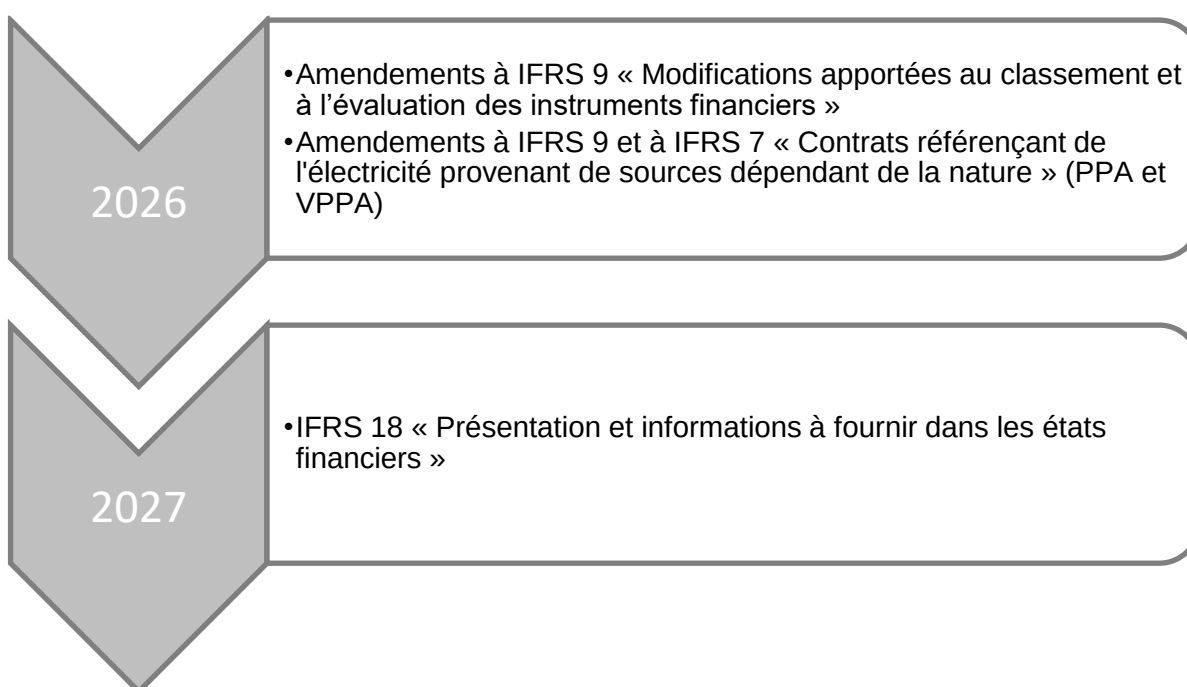
AMENDEMENTS A IAS 21 « EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ETRANGERES »

Ces amendements précisent les situations dans lesquelles une monnaie est considérée comme convertible, ainsi que les modalités d'évaluation du cours de change d'une monnaie non convertible. Ils complètent également les informations à communiquer en annexes des états financiers lorsqu'une devise n'est pas convertible.

Les dispositions de ces amendements sont déjà appliquées depuis l'année 2024 pour la préparation des états financiers du Groupe.

3. NORMES COMPTABLES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS QUE LE GROUPE APPLIQUERA DANS LE FUTUR

L'IASB a publié des normes et amendements qui n'ont pas tous été adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2025. Ils entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Ils ne sont donc pas appliqués par le Groupe au 30 juin 2025. Le calendrier prévisionnel d'application des normes les plus impactantes pour le Groupe est le suivant :



AMENDEMENTS A IFRS 9 « MODIFICATIONS APPORTEES AU CLASSEMENT ET A L'EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS »

Adoptés par l'Union européenne le 27 mai 2025.

Ces amendements apportent des clarifications sur le classement des actifs financiers et notamment sur la manière d'apprécier la cohérence des flux contractuels d'un actif financier avec un contrat de prêt basique. Ils clarifient ainsi la classification des actifs financiers ayant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) ou similaires.

Des précisions sont également apportées pour le classement des instruments liés par contrat et des actifs financiers garantis uniquement par des sûretés réelles.

Par ailleurs, ces amendements viennent préciser les modalités de décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique.

De nouvelles informations sont également requises concernant les instruments de capitaux propres désignés dès l'origine pour être évalués à la juste valeur par capitaux propres, ainsi que les actifs et passifs financiers assortis de caractéristiques conditionnelles, tels les instruments avec des facteurs ESG.

Ces amendements ne devraient pas avoir d'effet matériel sur les états financiers du Groupe.

AMENDEMENTS A IFRS 9 ET A IFRS 7 « CONTRATS REFERENCANT DE L'ELECTRICITE PROVENANT DE SOURCES DEPENDANT DE LA NATURE » (PPA et VPPA)

Adoptés par l'Union européenne le 30 juin 2025.

L'Union européenne a adopté des amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 relatifs aux contrats référençant de l'électricité provenant de sources dépendant de la nature et dont la quantité produite se trouve soumise à un aléa de variabilité.

Les contrats concernés peuvent être dénoués :

- par livraison physique de l'électricité achetée ou vendue : *power purchase agreement* (PPA) ;
- par un règlement net en trésorerie pour la différence entre le prix fixé par le contrat et le prix du marché : *virtual power purchase agreements* (VPPA).

Ces amendements clarifient les conditions d'application de l'exemption « *own use* » permettant d'exclure du champ de la norme IFRS 9 les contrats PPA détenus par le Groupe.

Ces amendements sont en cours d'analyse mais ne devraient pas avoir d'effet matériel sur les états financiers du Groupe.

IFRS 18 « PRESENTATION ET INFORMATIONS A FOURNIR DANS LES ETATS FINANCIERS »

Publiée le 9 avril 2024.

Cette norme remplacera la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Elle ne modifiera pas les règles de reconnaissance des actifs, passifs, charges et produits, ni leur évaluation ; elle ne concerne que leur présentation dans les états financiers de synthèse et dans les notes annexes.

Les principales modifications apportées par cette nouvelle norme concernent le compte de résultat. Ce dernier devra être structuré par des sous-totaux obligatoires et articulé en trois catégories de produits et de charges : les produits et charges d'exploitation, les produits et charges d'investissement et les produits et charges de financement.

Pour les entités dont l'investissement dans des actifs ou l'octroi de financement à ses clients constitue une de ses activités principales, telles les entités des secteurs de la banque et de l'assurance, la norme prévoit une présentation adaptée des produits et charges relatifs à ces activités au sein des produits et charges d'exploitation.

La norme IFRS 18 impose par ailleurs la présentation dans les notes annexes aux états financiers des mesures de performance alternatives définies par la Direction de l'entité et utilisées dans la communication financière (justification de l'usage de ces mesures, mode de calcul, rapprochement avec les sous-totaux imposés par la norme).

La norme fournit enfin des orientations pour l'agrégation et la désagrégation des informations quantitatives dans les états financiers de synthèse et dans les notes annexes.

La norme IFRS 18 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 avec un retraitement rétrospectif des comptes comparatifs.

Les travaux de place relatifs aux modalités d'application de la norme IFRS 18 se poursuivent et alimentent l'analyse en cours, par le Groupe, des effets de cette norme sur ses états financiers.

4. RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat ou parmi les Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement.

Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Les hypothèses formulées et les estimations réalisées pour la préparation de ces comptes consolidés semestriels tiennent compte des incertitudes relatives au contexte géopolitique et macroéconomique actuel. Les effets de ces éléments sur les hypothèses et estimations retenues sont précisés dans le paragraphe 5 de la présente note.

Le recours aux estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation des dépréciations d'actifs et des provisions enregistrées au passif du bilan, l'évaluation des garanties immobilières, l'évaluation des actifs et des passifs des contrats d'assurance ainsi que celle des actifs et passifs d'impôts comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition. Il porte également sur l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, sur la détermination du taux d'intérêt effectif des instruments financiers évalués au coût amorti ainsi que l'appréciation du contrôle pour la détermination du périmètre des entités consolidées. Le Groupe recourt également aux estimations et au jugement pour déterminer la durée des contrats de location à retenir pour la comptabilisation des droits d'utilisation et des dettes locatives, ainsi que pour réévaluer les valeurs résiduelles des actifs de location simple (notamment la flotte de véhicules automobiles) et ajuster prospectivement leurs plans d'amortissement.

Pour l'évaluation des dépréciations et provisions pour risque de crédit, l'exercice du jugement et le recours à des estimations concernent plus particulièrement l'appréciation de la dégradation du risque de crédit (prenant également en considération le caractère aggravant du risque climatique de transition) observée depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers et l'évaluation du montant des pertes de crédit attendues sur ces mêmes actifs financiers. Concernant l'évaluation des actifs et passifs des contrats d'assurance, l'exercice du jugement et le recours à des estimations portent principalement sur l'évaluation des flux de trésorerie futurs (primes, sinistres, prestations, frais directement rattachables), le niveau d'ajustement pour risques non financiers et sur le rythme de reconnaissance en résultat de la marge sur services contractuels.

5. CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET MACROECONOMIQUE

Les incertitudes géopolitiques et les tarifs douaniers influent sur l'économie mondiale. Le dollar américain conserve son statut de monnaie de réserve, mais des signes de tension apparaissent. En zone euro, des points d'interrogation sur l'industrie, comme les écarts technologiques et les coûts de l'énergie structurellement plus élevés, pèseront au cours de l'horizon de prévision. La Banque Centrale Européenne (BCE) devrait baisser ses taux, mais poursuivre le resserrement quantitatif (*Quantitative Tightening*) jusqu'en 2026. La Chine devrait partiellement compenser l'impact des tarifs douaniers par des mesures de relance temporaires. La fragmentation géoéconomique entraîne une réorganisation progressive des chaînes de valeur mondiales. Par ailleurs, les scénarios retenus prennent pour hypothèse qu'il n'y aura pas d'expansion géographique supplémentaire des conflits en cours.

Dans ce contexte, le Groupe a mis à jour les scénarios macroéconomiques retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels.

Ces scénarios macroéconomiques sont pris en compte dans les modèles d'évaluation des pertes de crédit intégrant des données prospectives (cf. Note 3.8) et sont également utilisés pour réaliser les tests de recouvrement des actifs d'impôts différés (cf. Note 6).

5.1. Scénarios macroéconomiques

Au 30 juin 2025, le Groupe a retenu trois scénarios macroéconomiques permettant d'appréhender les incertitudes liées au contexte macroéconomique actuel.

Les hypothèses retenues pour construire ces scénarios sont présentées ci-dessous :

- Le scénario central (*SG Central*) prévoit un niveau de croissance faible en zone euro dans un contexte de politique budgétaire plus restrictive qu'en 2024 et d'incertitudes géopolitiques persistantes. Aux Etats-Unis, bien que les mesures de relance budgétaire et la déréglementation puissent donner un coup de pouce à l'économie américaine, cela ne suffira pas à compenser les vents contraires liés à l'immigration, aux tarifs douaniers et à l'incertitude générale. Des risques baissiers, notamment liés à la volatilité financière, demeurent.
- Le scénario favorable (*SG Favourable*) décrit une accélération de la croissance par rapport à la trajectoire prévue par le scénario central, qui peut provenir d'une amélioration des conditions de l'offre du fait d'un choc positif sur la productivité ou d'une amélioration inattendue des conditions de la demande. Dans les deux cas, la croissance plus forte aurait un impact positif sur l'emploi et sur la rentabilité des entreprises.
- Le scénario stressé (*SG Stress*) de stagflation a été calibré sur l'expérience de la révolution iranienne pour le choc pétrolier. Ce scénario s'appuie sur un choc d'offre négatif entraînant des pressions inflationnistes combiné à une crise financière.

Ces scénarios sont établis par le Département des Etudes Economiques et Sectorielles de Société Générale pour l'ensemble des entités du Groupe.

Les prévisions des institutions (FMI, Banque Mondiale, BCE, OCDE...) et le consensus des économistes de la place servent de référence comme un élément de *challenge* des prévisions du Groupe.

5.2. Instruments financiers : pertes de crédit attendues

Les scénarios fournis par les économistes du Groupe sont intégrés dans les modèles de provisionnement de pertes de crédit attendues sur un horizon de trois ans, suivi d'une période de deux ans pour revenir progressivement d'ici la cinquième année à la probabilité de défaut moyenne observée sur la période de calibrage. Les hypothèses formulées par le Groupe dans le cadre de la détermination de ces scénarios macroéconomiques ont fait l'objet d'une mise à jour au deuxième trimestre 2025.

VARIABLES

Les principales variables utilisées dans les modèles sont le taux de croissance des Produits Intérieurs Brut (PIB), le revenu disponible des ménages, l'écart de taux d'intérêt entre la France et l'Allemagne, les importations américaines, les exportations des pays développés, les taux de chômage, le taux d'inflation en France et le taux d'intérêt des obligations d'Etat français à 10 ans.

Les variables les plus impactantes dans la détermination des pertes de crédit attendues (pourcentage de croissance des PIB pour les principaux pays où le Groupe opère et revenu disponible des ménages en France) pour chaque scénario sont détaillées ci-après :

Scénario SG Favourable	2025	2026	2027	2028	2029
PIB France	1,1	2,1	2,4	2,3	1,9
Revenu disponible des ménages en France	0,7	0,8	1,1	1,0	0,7
PIB zone euro	1,2	2,3	2,5	2,3	1,9
PIB Etats-Unis	2,2	2,9	2,4	2,8	2,5
PIB Développés ⁽¹⁾	1,8	2,6	2,4	2,5	2,2

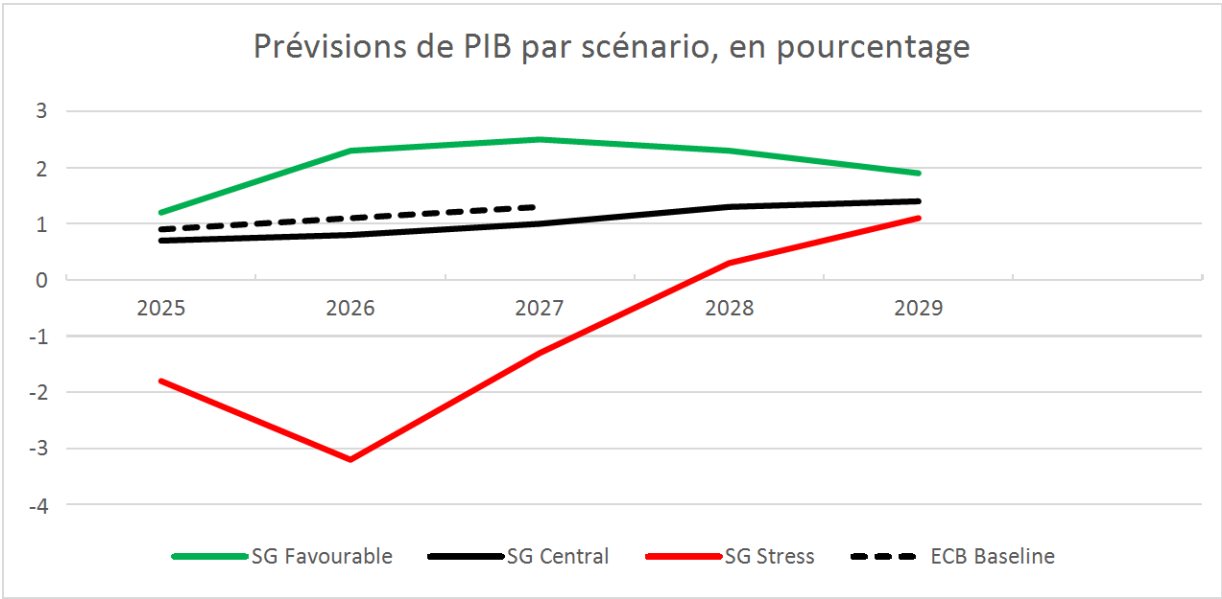
Scénario SG Central	2025	2026	2027	2028	2029
PIB France	0,6	0,6	0,9	1,3	1,4
Revenu disponible des ménages en France	0,4	0,2	0,4	0,6	0,6
PIB zone euro	0,7	0,8	1,0	1,3	1,4
PIB Etats-Unis	1,7	1,4	0,9	1,8	2,0
PIB Développés ⁽¹⁾	1,3	1,1	0,9	1,5	1,7

Scénario SG Stress	2025	2026	2027	2028	2029
PIB France	(1,9)	(3,4)	(1,3)	0,3	1,1
Revenu disponible des ménages en France	(0,2)	(1,1)	(1,0)	(0,9)	(0,1)
PIB zone euro	(1,8)	(3,2)	(1,3)	0,3	1,1
PIB Etats-Unis	(0,8)	(2,6)	(1,3)	0,8	1,7
PIB Développés ⁽¹⁾	(1,2)	(2,9)	(1,3)	0,5	1,4

(1) Les PIB Développés correspondent à la combinaison des PIB des zones euro, Etats-Unis et Japon.

Les simulations supposent que les relations historiques entre les variables économiques clés et les paramètres de risque restent inchangées. En réalité, ces corrélations peuvent être impactées par des événements géopolitiques ou climatiques, ou par des changements de comportement, d'environnement législatif ou encore de politique d'octroi de crédit.

L'illustration ci-dessous présente les prévisions de PIB sur la zone euro retenues par le Groupe pour chaque scénario et les compare aux scénarios publiés par la BCE en juin 2025.



	2025	2026	2027	2028	2029
SG Favourable	1,2	2,3	2,5	2,3	1,9
SG Central	0,7	0,8	1,0	1,3	1,4
SG Stress	(1,8)	(3,2)	(1,3)	0,3	1,1
ECB Baseline	0,9	1,1	1,3		

PONDERATIONS DES SCENARIOS MACROECONOMIQUES

Les probabilités utilisées reposent sur l'observation dans le passé sur une profondeur de 25 ans des écarts des prévisions d'un consensus d'économistes sur le PIB US par rapport au scénario réalisé (prévision similaire au réalisé, significativement optimiste ou pessimiste).

Afin de mieux prendre en compte les possibilités de retournement de cycle, le Groupe applique une méthodologie de pondération des scénarios (principalement sur la base de l'observation des *output gaps* pour les Etats-Unis et la zone euro), en allouant un poids plus important au scénario central lorsque l'économie est déprimée. Réciproquement, la méthodologie prévoit un poids supérieur alloué au scénario *SG Stress* quand l'économie se rapproche du haut de cycle. La pondération appliquée au scénario *SG Central* est maintenue à 56% au 30 juin 2025.

Présentation de l'évolution des pondérations :

	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
<i>SG Central</i>	56%	56%	60%
<i>SG Stress</i>	34%	34%	30%
<i>SG Favourable</i>	10%	10%	10%

CALCUL DES PERTES DE CREDIT ATTENDUES ET ANALYSE DE SENSIBILITE

Le coût du risque de crédit au 30 juin 2025, hors filiales du secteur de l'assurance, présente une charge nette de 699 millions d'euros, en baisse de 88 millions d'euros (-11%) par rapport au 30 juin 2024 (787 millions d'euros).

Des tests de sensibilité ont été réalisés pour mesurer l'impact de la variation des pondérations sur les modèles. Les ajustements sectoriels (cf. Note 3.8) ont été pris en compte dans les tests de sensibilité. Le périmètre de cet exercice concerne les encours classés en Etape 1 et en Etape 2 faisant l'objet d'une modélisation statistique des impacts des variables macroéconomiques (ce qui représente 90% des pertes de crédit attendues contre 88% au 31 décembre 2024).

Les résultats de ces tests, en tenant compte de l'effet sur le classement des encours concernés pour 71% du total des encours, montrent qu'en cas de pondération à 100% :

- du scénario *SG Stress*, l'impact serait une dotation supplémentaire de 199 millions d'euros ;
- du scénario *SG Favourable*, l'impact serait une reprise de 197 millions d'euros ;
- du scénario *SG Central*, l'impact serait une reprise de 124 millions d'euros.

6. HYPERINFLATION EN TURQUIE ET AU GHANA

Les publications de l'*International Practices Task Force du Center for Audit Quality*, référence habituelle pour identifier les pays en hyperinflation, montrent que la Turquie et le Ghana sont considérés comme des économies hyperinflationnistes depuis respectivement 2022 et 2023.

En conséquence, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 29 (« Information financière dans les économies hyperinflationnistes ») pour préparer les états financiers individuels présentés en livres turques de l'entité LEASEPLAN OTOMOTIV SERVIS VE TICARET A.S située en Turquie et les états financiers individuels en cédis de l'entité SOCIETE GENERALE GHANA PLC située au Ghana (avant leur conversion en euro dans le cadre du processus de consolidation) depuis respectivement le 1er janvier 2022 et le 1er janvier 2023.

Les comptes de la succursale SG ISTANBUL n'ont en revanche pas été retraités, les effets n'étant pas significatifs.

En application des dispositions de la norme IAS 29, la valeur comptable de certains postes du bilan présentés au coût est ajustée, en date d'arrêté, des effets de l'inflation constatée sur la période. Dans les comptes des entités concernées, ces ajustements sont principalement appliqués aux immobilisations (incluant notamment la flotte automobile mise en location et des immeubles), ainsi qu'aux différentes composantes des capitaux propres.

Les ajustements d'inflation des actifs concernés et des postes de capitaux propres, ainsi que des charges et produits de la période, sont enregistrés parmi les produits ou charges sur opérations de change dans le Résultat net des opérations financières.

Ainsi retraités, les états financiers des entités concernées sont convertis en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Au 30 juin 2025, un gain de 14 millions d'euros a été enregistré dans le Résultat net des opérations financières au titre des ajustements d'inflation de la période. Après prise en compte des ajustements des autres postes de produits et charges de la période, l'effet des retraitements d'hyperinflation sur le résultat comptable avant impôts consolidé ressort à 19 millions d'euros.

NOTE 2 - CONSOLIDATION

NOTE 2.1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les filiales et entités structurées contrôlées par le Groupe, les partenariats (activités conjointes ou coentreprises) et les entreprises associées dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

Les principales variations du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2025 par rapport au périmètre du 31 décembre 2024 sont les suivantes, par ordre chronologique :

CESSION DE SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (SUISSE) S.A.

Le 31 janvier 2025, le groupe Société Générale a finalisé la cession de Société Générale Private Banking (Suisse) S.A. à l'Union Bancaire Privée (UBP).

Cette cession a entraîné une baisse de 3,2 milliards d'euros des Actifs non courants destinés à être cédés (dont 2,3 milliards d'euros de Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti) et une baisse de 3,0 milliards d'euros des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés (dont 2,9 milliards d'euros de Dettes envers la clientèle).

CESSION DES ACTIVITES DE FINANCEMENT D'EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

Le 28 février 2025, le groupe Société Générale a finalisé la cession des activités de financement d'équipements professionnels opérées par Société Générale Equipement Finance (SGEF) au Groupe BPCE.

Cette cession a entraîné une baisse de 15,0 milliards d'euros des Actifs non courants destinés à être cédés (dont 14,2 milliards d'euros de Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti) et une baisse de 6,1 milliards d'euros des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés (dont 3,5 milliards d'euros de Dettes envers les établissements de crédits et assimilés et 2,2 milliards d'euros de Dettes envers la clientèle).

CESSION DE SG KLEINWORT HAMBROS BANK LIMITED

Le 31 mars 2025, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans SG Kleinwort Hambros Bank Limited à l'Union Bancaire Privée (UBP).

Cette cession a entraîné une baisse de 5,6 milliards d'euros des Actifs non courants destinés à être cédés (dont 2,9 milliards d'euros d'Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et 2,0 milliards d'euros de Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti) et une baisse de 5,3 milliards d'euros des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés (dont 5,2 milliards d'euros de Dettes envers la clientèle).

CESSION DE SG BURKINA FASO

Le 27 juin 2025, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans SG Burkina Faso à Vista Group.

Cette cession a entraîné une baisse de 0,9 milliard d'euros des Actifs non courants destinés à être cédés (dont 0,5 milliard d'euros de Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti) et une baisse de 0,8 milliard d'euros des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés (dont 0,4 milliard d'euros de Dettes envers la clientèle).

NOTE 2.2 - ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente par secteurs opérationnels (Note 8.1) l'évolution sur le premier semestre 2025 des valeurs nettes des écarts d'acquisition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

Tableau 2.2.B

(En M EUR)	Valeur nette au 31.12.2024	Acquisitions et autres augmentations	Cessions et autres diminutions	Perte de valeur	Valeur nette au 30.06.2025
Banque de détail en France et Banque Privée	1 120	-	-	-	1 120
Banque de détail en France et Banque Privée	1 120	-	-	-	1 120
Assurances	345	-	-	-	345
Assurances	345	-	-	-	345
Banque de détail à l'international	829	-	-	-	829
Europe	829	-	-	-	829
Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer	-	-	-	-	-
Mobilité et Services financiers	2 708	-	-	-	2 708
Financement d'équipement professionnel	-	-	-	-	-
Services Financiers Location automobile	2 163	-	-	-	2 163
Crédit à la consommation	545	-	-	-	545
Activités de Marchés et Services aux Investisseurs	26	-	(3)	-	23
Activités de Marché et Services aux Investisseurs	26	-	(3)	-	23
Financement et Conseil	57	1	-	-	57
Financement et Conseil	57	1	-	-	57
Total	5 086	1	(3)	-	5 084

CREATION D'UNE COENTREPRISE PAR SOCIETE GENERALE ET ALLIANCEBERNSTEIN

Le 1er avril 2024, Société Générale et AllianceBernstein ont lancé Bernstein, une coentreprise combinant leurs activités de cash actions et de recherche actions.

La coentreprise s'organise autour de deux véhicules juridiques distincts : Sanford C. Bernstein Holdings Limited, portant les activités Europe et Asie, avec un siège social à Londres, et Bernstein North America Holdings LLC, portant les activités Amérique du Nord, avec un siège social à New York, complétés par des hubs majeurs à Paris et à Hong Kong ainsi que plusieurs bureaux régionaux.

Depuis le 1er avril 2024, l'entité Sanford C. Bernstein Holdings Limited, contrôlée de manière exclusive par le Groupe (participation de 51%), est consolidée par intégration globale, et l'entité Bernstein North America Holdings LLC, sur laquelle le Groupe exerce une influence notable (participation de 33,33%), est mise en équivalence.

Des options ont été négociées afin de permettre à Société Générale, sous réserve d'obtention des approbations réglementaires requises, d'atteindre d'ici cinq ans une participation de 100% dans les deux entités.

Sanford C. Bernstein Holdings Limited (entité consolidée par intégration globale)

Le 1er avril 2024, Société Générale a acquis 51% de la holding Sanford C. Bernstein Holdings Limited pour un montant de 108 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition. Dans le cadre de cet exercice, l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés de l'entité a conduit le Groupe à réviser à la hausse la valeur de l'actif net de Sanford C. Bernstein Holdings Limited de 6 millions d'euros. Le montant de l'écart d'acquisition estimé provisoirement à 26 millions d'euros dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024 a ainsi été ajusté pour atteindre le montant définitif de 23 millions d'euros au 30 juin 2025.

Dans le cadre de la révision de l'allocation du prix d'acquisition, le tableau ci-dessus comprend les principaux ajustements des actifs acquis et des passifs assumés présentés au 30 juin 2025 :

Actifs / passifs identifiables	Description de l'approche d'évaluation
Immobilisations incorporelles – Marque Bernstein	La juste valeur de la marque est obtenue selon la méthode des redevances. La valorisation repose sur les taux de redevances rendus publics et observés sur le marché pour des actifs comparables.
Immobilisations incorporelles – Relations clients	L'actif incorporel lié à la relation client a été comptabilisé séparément de l'écart d'acquisition et matérialise la fidélité des clients de l'activité <i>equity</i> de Bernstein. L'évaluation est basée sur la méthode des surprofits sur plusieurs périodes (<i>MPEEM : Multi-Period Excess Earnings Method</i>)

(En M EUR)	Affectation temporaire au 31 décembre 2024	Variations	Affectation définitive au 30 juin 2025
Immobilisations corporelles et incorporelles	4	8	12
Prêts et créances envers les établissements de crédit	246	-	246
Actifs d'impôts nets	5	(2)	3
Dettes envers la clientèle	(80)	-	(80)
Autres actifs et passifs nets	(14)	-	(14)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS ACQUIS (C)	161	6	167
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE ⁽¹⁾ (B)	79	3	82
PRIX D'ACHAT (A)	108	-	108
ECART D'ACQUISITION (GOODWILL) (A) + (B) - (C)	26	(3)	23

(1) Les Participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées sur la base de la quote-part de l'actif net réévalué.

L'option de vente négociée en vue de racheter les participations ne donnant pas le contrôle (49%) a donné lieu à l'enregistrement d'une dette représentative de la valeur actuelle du prix d'exercice pour un montant de 70 millions d'euros au 30 juin 2025.

Bernstein North America Holdings LLC (entité mise en équivalence)

Le 1er avril 2024, Société Générale a acquis 33,33% de la holding Bernstein North America Holdings LLC pour un montant de 180 millions d'euros.

Des instruments optionnels ont été négociés avec la contrepartie, conduisant à l'enregistrement d'un passif financier dérivé à hauteur de 35 millions d'euros au 30 juin 2025.

Le 1er juillet 2025, Société Générale a notifié à AllianceBernstein qu'elle avait l'approbation pour son augmentation de participation (« *Increased Ownership Approval Notice* »). Le 18 juillet 2025, conformément à l'accord d'acquisition, AllianceBernstein a notifié à Société Générale sa décision d'exercer son droit de vendre à Société Générale ses « *Partial put option interests* » (17,67% dans Bernstein North America Holdings LLC). Lorsque les conditions suspensives restantes seront levées, notamment toutes les approbations réglementaires nécessaires et les amendements prévus au cadre contractuel, le transfert de la participation sera effectif et il conduira à la prise de contrôle de l'entité Bernstein North America Holdings LLC par Société Générale. Le Groupe s'attend à ce que la transaction soit finalisée entre le dernier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026.

TEST DE DEPRECIATION DES UGT

Le Groupe réalise au 31 décembre un test annuel de dépréciation des UGT auxquelles ont été affectés des écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable d'une UGT est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés basés sur les bénéfices distribuables (*discounted cash-flows*) calculés au niveau de chaque UGT.

En l'absence d'indices de perte de valeur sur le premier semestre 2025, le Groupe n'a pas réalisé de nouveau test de dépréciation pour les UGT. Ce test sera effectué au 31 décembre 2025.

NOTE 2.3 - ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET DETTES LIEES

Au 30 juin 2025, le détail des postes Actifs non courants destinés à être cédés et Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés est le suivant :

Tableau 2.3.A

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Actifs non courants destinés à être cédés	4 018	26 426
Immobilisations et écarts d'acquisition	84	424
Actifs financiers	2 859	23 725
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	54	95
<i>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>	-	2 904
<i>Titres au coût amorti</i>	825	535
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti</i>	83	199
<i>Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti</i>	1 897	19 992
Autres actifs	1 075	2 277
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3 526	17 079
Provisions	35	175
Passifs financiers	3 388	16 372
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	-	15
<i>Dettes représentées par un titre</i>	19	-
<i>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</i>	21	3 714
<i>Dettes envers la clientèle</i>	3 348	12 620
<i>Dettes subordonnées</i>	-	23
Autres passifs	103	532

Au 30 juin 2025, les postes Actifs non courants destinés à être cédés et Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés incluent les actifs et passifs relatifs aux filiales consolidées : SOCIETE GENERALE DE BANQUES EN GUINEE EQUATORIALE, SOCIETE GENERALE MAURITANIE, SOCIETE GENERALE BENIN, SOCIETE GENERALE GUINEE et SOCIETE GENERALE CAMEROUN.

Le Groupe maintient son intention de vente des filiales SOCIETE GENERALE DE BANQUES EN GUINEE EQUATORIALE et SOCIETE GENERALE MAURITANIE. Les actifs et passifs de ces entités sont présentés dans le tableau des actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées depuis le 30 juin 2023.

NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

SYNTHESE

Tableau 3.1.A

(En M EUR)	30.06.2025		31.12.2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Portefeuille de transaction	431 073	305 954	391 379	295 933
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	120 043		118 928	
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	15 574	100 750	15 741	100 681
Total	566 690	406 704	526 048	396 614
<i>Dont titres reçus / donnés en pension livrée</i>	<i>154 417</i>	<i>147 678</i>	<i>148 255</i>	<i>139 880</i>

1. PORTEFEUILLE DE TRANSACTION

ACTIF

Tableau 3.1.B

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Obligations et autres titres de dettes	63 207	48 226
Actions et autres instruments de capitaux propres	105 250	89 995
Pensions livrées	154 374	148 207
Dérivés de transaction ⁽¹⁾	98 994	96 745
Prêts, créances et autres actifs de transaction	9 247	8 206
Total	431 073	391 379
<i>Dont titres prêtés</i>	<i>22 043</i>	<i>23 081</i>

(1) Cf. Note 3.2 Instruments financiers dérivés.

PASSIF

Tableau 3.1.C

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Dettes sur titres empruntés	38 263	43 076
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	6 720	5 788
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	1 936	2 468
Pensions livrées	147 635	136 929
Dérivés de transaction ⁽¹⁾	109 317	105 431
Emprunts et autres passifs de transaction	2 083	2 241
Total	305 954	295 933

(1) Cf. Note 3.2 Instruments financiers dérivés.

2. ACTIFS FINANCIERS EVALUES OBLIGATOIREMENT A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Tableau 3.1.D

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Obligations et autres titres de dettes	35 633	34 449
Actions et autres instruments de capitaux propres	71 794	71 020
Prêts, créances et pensions livrées	12 615	13 459
Total	120 043	118 928

Les prêts, créances et pensions livrées classés dans la catégorie Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat comprennent notamment :

- des prêts dont les clauses contractuelles incluent des options de remboursement anticipé assorties d'indemnités compensatoires dont le montant ne reflète pas les variations des taux d'intérêts ;
- des prêts incluant des clauses d'indexation ne permettant pas de les qualifier de prêts basiques (SPPI).

3. INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT SUR OPTION

ACTIF

Tableau 3.1.F

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Obligations et autres titres de dettes	14 323	14 394
Prêts, créances et pensions livrées	57	57
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel ⁽¹⁾	1 195	1 290
Total	15 574	15 741

(1) Dont 1 016 millions d'euros au 30 juin 2025 d'actifs distincts pour régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies contre 1 092 millions d'euros au 31 décembre 2024.

PASSIF

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option sont essentiellement constitués par les émissions structurées du groupe Société Générale.

Le Groupe évalue à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat les émissions obligataires structurées du métier des Activités de Marché et Services aux Investisseurs. Ces émissions s'inscrivent dans le cadre d'une activité exclusivement commerciale dont les risques sont couverts par des retournements sur le marché au moyen d'instruments financiers gérés au sein des portefeuilles de transaction. L'utilisation de l'option juste valeur permet ainsi de garantir la cohérence entre le traitement comptable de ces émissions et celui des instruments financiers dérivés couvrant les risques de marché induits par ces dernières et qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur.

Tableau 3.1.G

(En M EUR)	30.06.2025		31.12.2024	
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	100 750	100 449	100 681	100 933

Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du groupe Société Générale sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré sur la période une perte en capitaux propres de 507 millions d'euros avant impôts. Au 30 juin 2025, le montant cumulé des variations de valeurs attribuables au risque de crédit propre représente une perte totale de 656 millions d'euros avant impôts.

NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

1. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES DE TRANSACTION

JUSTE VALEUR

Tableau 3.2.A

(En M EUR)	30.06.2025		31.12.2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de taux d'intérêt	40 028	34 817	40 255	36 518
Instruments de change	26 913	27 517	28 123	27 898
Instruments sur actions et indices	30 562	44 662	27 068	38 564
Instruments sur matières premières	2	15	54	112
Dérivés de crédit	863	574	686	861
Autres instruments financiers à terme	627	1 732	559	1 478
Total	98 994	109 317	96 745	105 431

Le Groupe utilise des dérivés de crédit dans le cadre de la gestion du portefeuille de crédits *corporate*. Ils permettent essentiellement de réduire les concentrations individuelles, sectorielles et géographiques et d'assurer une gestion active des risques et du capital alloué. Tous les dérivés de crédit, quelle que soit l'intention de gestion, sont évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat et ne peuvent pas être qualifiés comptablement de couverture d'actifs financiers. Ils sont donc présentés pour leur juste valeur parmi les instruments financiers dérivés de transaction.

ENGAGEMENTS (NOTIONNELS)

Tableau 3.2.B

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Instruments de taux d'intérêt	11 714 232	11 569 327
Instruments fermes	9 998 239	9 772 291
<i>Swaps</i>	8 118 419	8 093 140
<i>Contrats à terme de taux</i>	1 879 820	1 679 151
Instruments conditionnels	1 715 993	1 797 036
Instruments de change	6 701 168	6 113 133
Instruments fermes	4 145 305	4 002 611
Instruments conditionnels	2 555 863	2 110 522
Instruments sur actions et indices	1 060 736	982 592
Instruments fermes	122 197	142 454
Instruments conditionnels	938 539	840 138
Instruments sur matières premières	8 829	20 824
Instruments fermes	4 820	15 105
Instruments conditionnels	4 009	5 719
Dérivés de crédit	115 061	128 196
Autres instruments financiers à terme	49 560	36 995
Total	19 649 586	18 851 067

2. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES DE COUVERTURE

Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 9, le Groupe a fait le choix de maintenir les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la couverture. En conséquence, les instruments de capitaux propres détenus (actions et titres assimilés) ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture quel que soit leur classement comptable.

JUSTE VALEUR

Tableau 3.2.C

(En M EUR)	30.06.2025		31.12.2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de juste valeur	6 904	13 141	8 850	15 000
Instruments de taux d'intérêt	6 871	13 138	8 829	14 999
Instruments de change	2	1	1	1
Instruments sur actions et indices	32	1	20	-
Couverture de flux de trésorerie	508	431	277	551
Instruments de taux d'intérêt	201	355	199	526
Instruments de change	37	76	56	23
Instruments sur actions et indices	269	-	22	2
Couverture d'investissement net	357	56	106	199
Instruments de change	357	56	106	199
Total	7 769	13 628	9 233	15 750

Le Groupe met en place des relations de couverture qualifiées comptablement de couverture de juste valeur afin de couvrir les actifs et passifs financiers à taux fixe contre les variations de taux d'intérêt à long terme, essentiellement les prêts / emprunts, les émissions de titres et les titres à taux fixe. Les instruments de couverture utilisés sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe, au titre de certaines de ses activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, est exposé à la variation dans le futur des flux de trésorerie sur ses besoins de refinancement à court et à moyen terme et met en place des relations de couverture qualifiées comptablement de couverture de flux de trésorerie. Le besoin de refinancement hautement probable est déterminé en fonction de données historiques établies par activité et représentatives des encours du bilan. Ces données peuvent être revues à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des modes de gestion.

Enfin, dans le cadre de leur gestion des risques structurels de taux et de change, les entités du Groupe mettent en place des couvertures de juste valeur pour des portefeuilles d'actifs ou de passifs au titre du risque de taux ainsi que des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net à l'étranger au titre du risque de change.

La gestion du risque structurel de taux a conduit le Groupe à ajuster le niveau des couvertures des passifs à taux fixe couverts (i.e. dépôts). Si pour couvrir le risque de taux, des *swaps* receveurs taux fixe ont été contractés, des *swaps* taux fixe payeurs ont été conclus pour réduire la couverture. Conformément à la norme IAS 39 « *Carve Out* », ces instruments ont été désignés comme instruments de couverture de portefeuille (comptabilité de macrocouverture).

Au 30 juin 2025, les écarts de réévaluation des portefeuilles d'actifs financiers à taux fixe et des portefeuilles de passifs financiers à taux fixe macrocouverts restent négatifs dans un environnement de taux légèrement en hausse par rapport à fin 2024.

A l'actif du bilan l'écart de réévaluation des portefeuilles d'actifs couverts en taux s'élève ainsi à - 330 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre -292 millions d'euros au 31 décembre 2024), et au passif du bilan l'écart de réévaluation des portefeuilles de passifs couverts en taux s'élève à -6 129 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre -5 277 millions d'euros au 31 décembre 2024).

ENGAGEMENTS (NOTIONNELS)

Tableau 3.2.D

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2025	31.12.2024
Instruments de taux d'intérêt	634 270	613 674
Instruments fermes	630 643	610 683
Swaps	457 143	438 681
Contrats à terme de taux	173 500	172 002
Instruments conditionnels	3 627	2 991
Instruments de change	10 498	11 056
Instruments fermes	10 498	11 056
Instruments sur actions et indices	440	338
Instruments fermes	440	338
Total	645 207	625 068

NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

SYNTHESE

Tableau 3.3.A

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Instruments de dettes	103 021	95 750
<i>Obligations et autres titres de dettes</i>	103 021	95 750
<i>Prêts, créances et pensions livrées</i>	0	0
Actions et autres instruments de capitaux propres	276	274
Total	103 297	96 024
<i>Dont titres prêtés</i>	106	165

1. INSTRUMENTS DE DETTES

MOUVEMENTS DE LA PERIODE

Tableau 3.3.B

(En M EUR)	2025
Solde au 1er janvier	95 750
Acquisitions / décaissements	25 959
Cessions / remboursements	(16 950)
Transferts vers (ou depuis) une autre catégorie comptable	20
Variations de périmètre et autres	84
Variations de juste valeur de la période	816
Variations des créances rattachées	33
Différences de change	(2 691)
Solde au 30 juin	103 021

2. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le Groupe n'a choisi que de manière très exceptionnelle de désigner des instruments de capitaux propres pour être évalués à la juste valeur par capitaux propres.

NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR

1. ACTIFS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR AU BILAN

Tableau 3.4.A

(En M EUR)	30.06.2025				31.12.2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction (hors dérivés) *	162 629	165 320	4 130	332 079	128 968	160 892	4 774	294 634
Obligations et autres titres de dettes *	58 028	4 852	327	63 207	40 134	7 898	194	48 226
Actions et autres instruments de capitaux propres	104 579	671	-	105 250	88 831	1 164	-	89 995
Pensions livrées	-	150 974	3 400	154 374	-	144 061	4 146	148 207
Prêts, créances et autres actifs de transaction	21	8 823	403	9 247	3	7 769	434	8 206
Dérivés de transaction	12	96 940	2 043	98 994	3	94 012	2 730	96 745
Instruments de taux d'intérêt	-	38 873	1 154	40 028	2	38 933	1 320	40 255
Instruments de change	-	26 473	440	26 913	-	26 995	1 128	28 123
Instruments sur actions et indices	11	30 423	128	30 562	1	26 898	169	27 068
Instruments sur matières premières	-	2	-	2	-	54	-	54
Dérivés de crédit	-	543	321	863	-	573	113	686
Autres instruments financiers à terme	-	627	-	627	-	559	-	559
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	81 840	20 557	17 646	120 043	79 765	21 190	17 973	118 928
Obligations et autres titres de dettes	32 292	1 294	2 048	35 633	31 266	1 270	1 913	34 449
Actions et autres instruments de capitaux propres	49 548	8 492	13 754	71 794	48 499	8 573	13 948	71 020
Prêts, créances et pensions livrées	-	10 771	1 844	12 615	-	11 347	2 112	13 459
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option *	14 323	1 251	-	15 574	14 394	1 347	-	15 741
Obligations et autres titres de dettes *	14 323	-	-	14 323	14 394	-	-	14 394
Prêts, créances et pensions livrées	-	57	-	57	-	57	-	57
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	1 195	-	1 195	-	1 290	-	1 290
Dérivés de couverture	-	7 769	-	7 769	-	9 233	-	9 233
Instruments de taux d'intérêt	-	7 072	-	7 072	-	9 028	-	9 028
Instruments de change	-	396	-	396	-	163	-	163
Instruments sur actions et indices	-	301	-	301	-	42	-	42
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	101 768	1 253	276	103 297	94 559	1 191	274	96 024
Instruments de dettes	101 768	1 252	-	103 021	94 559	1 191	-	95 750
Instruments de capitaux propres	-	-	276	276	-	-	274	274
Total *	360 571	293 089	24 096	677 756	317 689	287 865	25 751	631 305

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au 31 décembre 2024.

2. PASSIFS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR AU BILAN

Tableau 3.4.B

(En M EUR)	30.06.2025				31.12.2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	9 096	182 160	5 381	196 636	8 636	176 222	5 644	190 502
Dettes sur titres empruntés	424	37 576	263	38 263	380	42 640	56	43 076
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	6 720	-	-	6 720	5 788	-	-	5 788
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	1 936	-	-	1 936	2 467	1	-	2 468
Pensions livrées	-	142 520	5 115	147 635	-	131 345	5 584	136 929
Emprunts et autres passifs de transaction	16	2 064	3	2 083	1	2 236	4	2 241
Dérivés de transaction	4	106 201	3 112	109 317	3	101 553	3 875	105 431
Instruments de taux d'intérêt	-	33 353	1 464	34 817	3	34 627	1 888	36 518
Instruments de change	-	27 383	134	27 517	-	27 210	688	27 898
Instruments sur actions et indices	3	43 382	1 278	44 663	-	37 495	1 069	38 564
Instruments sur matières premières	-	15	-	15	-	112	-	112
Dérivés de crédit	-	372	202	574	-	670	191	861
Autres instruments financiers à terme	1	1 696	35	1 732	-	1 439	39	1 478
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	46	49 680	51 024	100 750	962	51 728	47 991	100 681
Dérivés de couverture	-	13 628	-	13 628	-	15 750	-	15 750
Instruments de taux d'intérêt	-	13 494	-	13 494	-	15 525	-	15 525
Instruments de change	-	134	-	134	-	223	-	223
Instruments sur actions et indices	-	1	-	1	-	2	-	2
Total	9 146	351 670	59 517	420 332	9 601	345 253	57 510	412 364

3. TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

ACTIFS FINANCIERS

Tableau 3.4.C

(En M EUR)	Solde au 31.12.2024	Acquisitions	Cessions / rembour- sements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Variations de périmètre et autres	Solde au 30.06.2025
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	4 774	2 826	(2 250)	(991)	101	(135)	(193)	-	4 130
Obligations et autres titres de dettes	194	342	(218)	(67)	101	(2)	(23)	-	327
Pensions livrées	4 146	2 093	(1 672)	(924)	-	(121)	(121)	-	3 400
Prêts, créances et autres actifs de transaction	434	391	(361)	-	-	(12)	(49)	-	403
Dérivés de transaction	2 730	63	(2)	(63)	133	(714)	(105)	-	2 043
Instruments de taux d'intérêt	1 320	-	-	(37)	14	(170)	28	-	1 154
Instruments de change	1 128	2	(1)	(4)	47	(610)	(122)	-	440
Instruments sur actions et indices	169	60	-	-	27	(128)	(1)	-	128
Dérivés de crédit	113	-	-	(22)	45	195	(10)	-	321
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	17 973	722	(728)	(14)	25	(21)	(92)	(218)	17 646
Obligations et autres titres de dettes	1 913	150	(18)	-	-	3	-	-	2 048
Actions et autres instruments de capitaux propres	13 948	496	(518)	-	-	62	(15)	(218)	13 754
Prêts, créances et pensions livrées	2 112	77	(191)	(14)	25	(87)	(77)	-	1 844
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	274	1	-	-	-	1	-	-	276
Instruments de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	274	1	-	-	-	1	-	-	276
Total	25 751	3 612	(2 980)	(1 068)	258	(869)	(390)	(218)	24 096

PASSIFS FINANCIERS

Tableau 3.4.D

(En M EUR)	Solde au 31.12.2024	Acquisitions	Cessions / rembour- sements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Variations de périmètre et autres	Solde au 30.06.2025
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	5 644	2 367	(1 212)	(631)	401	(722)	(466)	-	5 381
Dettes sur titres empruntés	56	-	-	(287)	401	93	-	-	263
Pensions livrées	5 584	2 367	(1 212)	(344)	-	(815)	(466)	-	5 115
Emprunts et autres passifs de transaction	4	-	-	-	-	-	-	-	3
Dérivés de transaction	3 875	231	(35)	(360)	112	(463)	(248)	-	3 112
Instruments de taux d'intérêt	1 888	2	-	(285)	17	(57)	(101)	-	1 464
Instruments de change	688	-	(1)	(1)	56	(550)	(59)	-	134
Instruments sur actions et indices	1 069	228	(34)	(46)	7	125	(72)	-	1 278
Dérivés de crédit	191	-	-	(28)	33	19	(12)	-	202
Autres instruments financiers à terme	39	-	-	-	-	-	(4)	-	35
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	47 991	13 140	(7 759)	(2 084)	1 491	476	(2 232)	-	51 024
Total	57 510	15 738	(9 005)	(3 074)	2 004	(709)	(2 947)	-	59 517

4. METHODES DE VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR AU BILAN

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan, la juste valeur est déterminée prioritairement en fonction de prix cotés sur un marché actif. Ces prix peuvent être ajustés, le cas échéant, s'ils ne sont pas disponibles à la date de clôture, pour intégrer des événements ayant une incidence sur les prix, survenus après la fermeture des marchés boursiers mais avant la date d'évaluation ou en cas de marché inactif.

Cependant, du fait notamment de la multiplicité des caractéristiques des instruments financiers négociés de gré à gré sur les marchés financiers, un grand nombre de produits financiers traités par le Groupe ne fait pas l'objet d'une cotation directe sur les marchés.

Pour ces produits, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché pour évaluer des instruments financiers telles que l'actualisation des flux futurs pour les *swaps* ou le modèle de *Black & Scholes* pour certaines options et utilisant des paramètres de valorisation dont la valeur est estimée sur la base des conditions de marché existant à la clôture. Ces modèles de valorisation font l'objet d'une validation indépendante par les experts du Département des risques sur opérations de marché de la Direction des risques du Groupe.

Par ailleurs, les paramètres utilisés dans les modèles de valorisation, qu'ils proviennent de données observables sur les marchés ou non, font l'objet de contrôles par la Direction financière des Activités de Marché en accord avec les méthodologies définies par le Département des risques sur opérations de marché.

Ces valorisations sont complétées le cas échéant par des réserves ou ajustements (notamment *bid-ask* ou liquidité) déterminés de manière raisonnable et appropriée après examen des informations disponibles.

S'agissant des instruments financiers dérivés et des opérations de pension en juste valeur, on recense également un ajustement de valeur pour risque de contrepartie (« *Credit valuation adjustment* » / « *Debt valuation adjustment* » – CVA / DVA). Le Groupe intègre dans cet ajustement l'ensemble des contreparties concernées par les transactions de dérivés, en prenant en compte dans le calcul du montant afférant les caractéristiques individuelles des différents accords de compensation avec chacune des contreparties.

La CVA est déterminée sur la base de l'exposition attendue positive de l'entité du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, de la probabilité de défaut de la contrepartie et du montant des pertes en cas de défaut. La DVA est calculée de façon symétrique sur la base de l'exposition attendue négative. Ces calculs sont réalisés sur la durée de vie de l'exposition potentielle, et privilégient l'utilisation de données de marché observables et pertinentes. Depuis 2021, un dispositif permet d'identifier les nouvelles transactions pour lesquelles les ajustements CVA / DVA sont significatifs. Ces transactions font alors l'objet d'un classement en Niveau 3.

De même, un ajustement visant à prendre en compte les coûts ou bénéfices liés au financement de ces opérations (FVA, *Funding Valuation Adjustment*) est également effectué.

Les données à caractère observable doivent répondre aux caractéristiques suivantes : indépendantes, disponibles, diffusées publiquement, basées sur un consensus étroit et étayées par des prix de transactions.

A titre d'exemple, les données de consensus fournies par des contreparties externes sont considérées comme observables si le marché sous-jacent est liquide et que les prix fournis sont confirmés par des transactions réelles. Sur les maturités élevées, ces données de consensus ne sont pas considérées comme observables : ainsi en est-il des volatilités implicites utilisées pour valoriser les instruments optionnels sur actions pour les horizons supérieurs à cinq ans. En revanche, lorsque la maturité résiduelle de l'instrument devient inférieure à cinq ans, il devient sensible à des paramètres observables.

En cas de tensions particulières sur les marchés conduisant à l'absence des données de référence habituelles pour valoriser un instrument financier, la Direction des risques peut être amenée à revoir les modalités de valorisation en fonction des données pertinentes disponibles et le cas échéant mettre en œuvre un nouveau modèle, à l'instar des méthodes également utilisées par les autres acteurs du marché.

ACTIONS ET AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Pour les titres cotés, la juste valeur est égale à leur cours de bourse à la date de clôture.

Pour les titres non cotés significatifs et pour les titres significatifs cotés sur un marché non liquide, la valorisation sera effectuée prioritairement en utilisant une méthodologie d'évaluation développée : *Discounted Cash Flows* (DCF) ou *Discounted Dividend Model* (DDM) et / ou de multiples de marché.

Pour les titres non cotés non significatifs, la juste valeur est déterminée en fonction de l'instrument financier et en utilisant l'une des méthodes de valorisation suivantes :

- quote-part d'actif net réévalué détenue.
- évaluation sur la base d'une transaction récente relative à la société émettrice (entrée récente d'un tiers au capital, évaluation à dire d'expert...) ;
- valorisation sur la base d'une transaction récente relative au secteur dans lequel évolue la société émettrice (multiple de résultats, multiple d'actifs...) ;

INSTRUMENTS DE DETTES DETENUS, EMISSIONS STRUCTUREES DESIGNÉES A LA JUSTE VALEUR ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La juste valeur de ces instruments financiers est déterminée par référence aux cours de cotation de clôture ou aux cours fournis par des courtiers à cette même date, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. S'agissant des passifs financiers évalués à la juste valeur, les valorisations retenues intègrent l'effet du risque de crédit émetteur du Groupe.

AUTRES DETTES

Pour les instruments financiers cotés, la juste valeur est égale au cours de cotation de clôture. Pour les instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation au taux de marché (incluant les risques de contrepartie, de non-performance et de liquidité) des flux de trésorerie futurs.

PRETS ET CREANCES

La juste valeur des prêts et des créances est calculée, en l'absence de marché actif de ces prêts, en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché en vigueur à la clôture pour des prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes maturités, ces taux d'intérêt étant ajustés afin de tenir compte du risque de crédit de l'emprunteur.

Le tableau ci-après présente l'évaluation au bilan des instruments *cash* et dérivés. Quand il s'agit d'instruments hybrides, ces derniers sont ventilés selon les principales données non observables.

Tableau 3.4.F

(En M EUR)	30.06.2025	
	Actif	Passif
Actions / fonds	13 000	23 144
Taux d'intérêts et / ou taux de change	9 213	36 171
Crédit	321	202
Actions détenues à long terme	1 561	-
Total	24 095	59 517

6. SENSIBILITE DE LA JUSTE VALEUR POUR LES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours incertains. Ce caractère non observable induit toutefois un certain degré d'incertitude sur leur évaluation.

Pour le quantifier, une sensibilité de la juste valeur a été estimée au 30 juin 2025 sur les instruments évalués à partir de paramètres non observables. Cette estimation a été effectuée en prenant en compte soit une variation « normée » des paramètres non observables, calculée pour chacun des paramètres sur une position nette, soit des hypothèses en lien avec la politique d'ajustements additionnels de valorisation de l'instrument financier concerné.

La variation « normée » correspond à l'écart-type des prix de consensus (TOTEM...) qui contribuent à évaluer le paramètre néanmoins considéré comme non observable. En cas d'indisponibilité de ces données, l'écart-type des données historiques est alors utilisé pour évaluer le paramètre.

SENSIBILITE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3 A UNE VARIATION « NORMEE » DES PARAMETRES NON OBSERVABLES

Tableau 3.4.G

	30.06.2025		31.12.2024	
	Impact négatif	Impact positif	Impact négatif	Impact positif
<i>(En M EUR)</i>				
Actions et autres instruments de capitaux propres, et dérivés	(18)	27	(22)	31
Volatilités des actions	(5)	5	(6)	6
Dividendes	(8)	8	(10)	10
Corrélations	(5)	13	(6)	14
Volatilités des <i>Hedge funds</i>	-	-	-	-
Volatilités des <i>Mutual funds</i>	(0)	1	-	1
Instruments sur taux d'intérêts et / ou taux de change, et dérivés	(7)	7	(7)	7
Corrélations entre taux d'intérêt et / ou taux de change	(7)	7	(7)	7
Volatilités de change	(0)	0	-	-
Taux constants de remboursements anticipés	-	-	-	-
Corrélations entre taux d'inflation	(0)	0	-	-
Instruments de crédit et dérivés	(4)	5	(2)	3
Corrélations des temps de défaut	-	-	-	-
Corrélations <i>quanto</i>	(0)	1	-	1
<i>Spreads</i> de crédit	(4)	4	(2)	2
Instruments dérivés sur matières premières	NA	NA	NA	NA
Corrélations entre matières premières	NA	NA	NA	NA
Actions détenues à long terme	NA	NA	NA	NA

Il convient de noter que, compte tenu des réfections apportées aux niveaux de valorisation, cette sensibilité est plus élevée dans le sens d'un impact favorable sur les résultats que dans le sens d'un impact défavorable. Par ailleurs, les montants ci-dessus illustrent les incertitudes de valorisation à la date d'évaluation, sur la base de variations « normées » ; elles ne permettent pas de prévoir ou déduire les variations futures de la juste valeur.

7. MARGE DIFFEREE CORRESPONDANT AUX PRINCIPAUX PARAMETRES NON OBSERVABLES

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque cette juste valeur diffère du prix de transaction et que la méthode d'évaluation de l'instrument fait appel à un ou plusieurs paramètres de marché inobservables, la reconnaissance dans le compte de résultat de cette différence, représentative d'une marge commerciale, est différée dans le temps pour être reconnue, selon les cas, à la maturité de l'instrument, lors de la cession ou du transfert, au fur et à mesure de l'écoulement du temps ou encore lorsque les paramètres de marché deviennent observables.

Le tableau ci-dessous présente le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à cette différence, diminué le cas échéant des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale de l'instrument.

Tableau 3.4.H

<i>(En M EUR)</i>	Instruments dérivés sur actions	Instruments dérivés de taux et de change	Instruments dérivés de crédit	Autres instruments
Marge différée au 31 décembre 2024	(465)	(355)	(32)	(23)
Marge différée sur les transactions de l'exercice	(141)	(136)	(8)	(2)
Marge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice	166	86	7	4
<i>Dont amortissement</i>	92	51	5	3
<i>Dont passage à des paramètres observables</i>	5	2	-	-
<i>Dont cessions et arrivées à échéance ou à terminaison</i>	68	32	2	-
Marge différée au 30 juin 2025	(440)	(406)	(33)	(22)

NOTE 3.5 - PRETS, CREANCES ET TITRES AU COUT AMORTI

SYNTHESE

Tableau 3.5.A

	30.06.2025		31.12.2024	
	Valeur au bilan	Dont dépréciations	Valeur au bilan	Dont dépréciations
(En M EUR)				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	81 711	(19)	84 051	(26)
Prêts et créances sur la clientèle	446 154	(8 348)	454 622	(8 445)
Titres	49 240	(7)	32 655	(36)
Total	577 105	(8 374)	571 328	(8 507)

1. PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Tableau 3.5.B

	30.06.2025	31.12.2024
(En M EUR)		
Comptes ordinaires	44 060	44 498
Prêts et comptes	14 439	20 475
Titres reçus en pension livrée	22 768	18 544
Prêts subordonnés et participatifs	229	230
Créances rattachées	253	360
Prêts et créances sur les établissements de crédit avant dépréciations ⁽¹⁾	81 749	84 107
Dépréciations pour risque de crédit	(19)	(26)
Réévaluation des éléments couverts	(19)	(30)
Total	81 711	84 051

(1) Au 30 juin 2025, le montant des prêts et créances classés en Etape 3 de dépréciation (encours douteux) s'élève à 14 millions d'euros contre 15 millions d'euros au 31 décembre 2024. Les intérêts courus inclus dans ce montant sont limités aux intérêts comptabilisés en résultat par application du taux d'intérêt effectif à la valeur nette comptable de l'actif financier (cf. Note 3.7).

2. PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

Tableau 3.5.C

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Comptes ordinaires débiteurs	19 227	20 383
Autres concours à la clientèle	401 354	405 141
Opérations de location-financement	21 290	21 477
Titres reçus en pension livrée	9 300	11 515
Créances rattachées	3 345	4 627
Prêts et créances sur la clientèle avant dépréciations ⁽¹⁾	454 516	463 143
Dépréciations pour risque de crédit	(8 348)	(8 445)
Réévaluation des éléments couverts	(14)	(76)
Total	446 154	454 622

(1) Au 30 juin 2025, le montant des prêts et créances classés en Etape 3 de dépréciation (encours douteux) s'élève à 13 577 millions d'euros contre 14 016 millions d'euros au 31 décembre 2024. Les intérêts courus inclus dans ce montant sont limités aux intérêts comptabilisés en résultat par application du taux d'intérêt effectif à la valeur nette comptable de l'actif financier (cf. Note 3.7).

3. TITRES

Tableau 3.5.F

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Effets publics	14 040	14 208
Titres de créances négociables, obligations et titres assimilés	34 822	18 322
Créances rattachées	428	267
Titres avant dépréciations	49 290	32 797
Dépréciations	(7)	(36)
Réévaluation des éléments couverts	(43)	(106)
Total	49 240	32 655

NOTE 3.6 - DETTES

1. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Tableau 3.6.A

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Comptes ordinaires	12 603	15 695
Dettes au jour le jour	1 301	1 297
Dettes à terme	69 992	73 517
Dettes rattachées	534	476
Réévaluation des éléments couverts	(494)	(678)
Titres donnés en pension livrée	16 652	9 437
Total	100 588	99 744

2. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Tableau 3.6.B

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Comptes d'épargne à régime spécial	125 103	122 285
A vue	105 771	101 712
A terme	19 332	20 573
Autres dépôts clientèle à vue ⁽¹⁾	252 207	257 647
Autres dépôts clientèle à terme ⁽¹⁾	129 289	143 408
Dettes rattachées	2 393	1 611
Réévaluation des éléments couverts	(50)	31
Total dépôts clientèle	508 942	524 982
Titres donnés en pension à la clientèle	9 455	6 693
Total	518 397	531 675

(1) Ces postes incluent les dépôts relatifs aux gouvernements et administrations centrales.

3. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Tableau 3.6.D

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2025	31.12.2024
Bons de caisse	92	112
Emprunts obligataires	33 393	34 341
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	123 062	128 025
Dettes rattachées	1 504	1 603
Réévaluation des éléments couverts	(1 129)	(1 881)
Total	156 922	162 200
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	<i>93 243</i>	<i>100 659</i>

NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Tableau 3.7.A

	1er semestre 2025			2024			1er semestre 2024		
(En M EUR)	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Instruments financiers au coût amorti	14 506	(11 233)	3 272	34 678	(27 797)	6 881	17 761	(14 341)	3 420
<i>Banques Centrales</i>	2 055	(135)	1 920	6 776	(408)	6 368	3 640	(206)	3 435
<i>Obligations et autres titres de dettes détenus / émis</i>	788	(2 323)	(1 534)	1 366	(5 281)	(3 915)	620	(2 729)	(2 109)
<i>Prêts / emprunts sur les établissements de crédit</i>	1 692	(2 061)	(369)	4 375	(4 917)	(542)	2 307	(2 647)	(339)
<i>Prêts / emprunts sur la clientèle</i>	9 023	(5 818)	3 205	19 716	(15 195)	4 521	9 855	(7 785)	2 070
<i>Dettes subordonnées</i>	-	(381)	(381)	-	(911)	(911)	-	(377)	(377)
<i>Prêts / emprunts de titres</i>	1	(3)	(2)	4	(6)	(2)	2	(4)	(2)
<i>Titres reçus / donnés en pension livrée</i>	946	(513)	433	2 441	(1 079)	1 362	1 337	(593)	743
Instruments dérivés de couverture	5 934	(6 362)	(427)	14 907	(17 031)	(2 124)	7 969	(9 130)	(1 161)
Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ⁽¹⁾	1 543	(193)	1 350	2 871	(240)	2 631	1 399	(133)	1 266
Opérations de location	560	(28)	531	1 440	(58)	1 382	697	(29)	668
<i>Location immobilière</i>	97	(27)	69	315	(54)	261	163	(26)	136
<i>Location mobilière</i>	463	(1)	462	1 125	(4)	1 121	534	(2)	532
Sous-total produits / charges d'intérêts sur instruments évalués suivant la méthode du TIE	22 543	(17 817)	4 726	53 896	(45 126)	8 770	27 825	(23 632)	4 194
Instruments financiers obligatoirement à la juste valeur par résultat	366	-	366	1 123	(1)	1 122	662	-	662
Total produits / charges d'intérêts	22 909	(17 817)	5 092	55 019	(45 127)	9 892	28 487	(23 632)	4 856
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers douteux</i>	133	-	133	308	-	308	153	-	153

(1) Dont 623 millions d'euros pour les filiales du secteur de l'assurance au 1er semestre 2025 (1 206 millions d'euros en 2024). Ce montant doit être appréhendé en prenant en compte les produits et charges financiers des contrats d'assurance (cf. Note 4.3, Détail de la performance de l'activité d'assurance).

Ces charges d'intérêts intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat, dont les résultats sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (cf. Note 3.1). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat devrait être appréhendé globalement.

NOTE 3.8 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

MODALITES D'ESTIMATION DES PERTES DE CREDIT ATTENDUES

La méthodologie de calcul des dépréciations et provisions pour pertes de crédit attendues en Etape 1 et Etape 2 s'est appuyée sur le cadre bâlois qui a servi de socle au choix des méthodes d'évaluation des paramètres de calcul (probabilité de défaut et taux de perte pour les encours en approche avancée bâloise - IRBA et IRBF - et taux de provisionnement pour les encours en méthode bâloise standard).

Les portefeuilles du Groupe ont été segmentés de façon à garantir une homogénéité des caractéristiques de risque et une meilleure corrélation avec les variables macroéconomiques tant mondiales que locales. Cette segmentation permet de traiter l'ensemble des spécificités du Groupe. Elle est cohérente ou similaire à celle qui est définie dans le cadre bâlois afin de garantir l'unicité des historiques de défauts et de pertes.

La nature des variables utilisées dans les modèles d'évaluation des pertes de crédit attendues est présentée dans le chapitre 4 du Document d'enregistrement universel.

L'évaluation des pertes attendues est réalisée sur la base des paramètres mentionnés ci-dessous, complétés des analyses internes relatives à la qualité de crédit de chaque contrepartie, de manière individuelle ou statistique.

CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET MACROECONOMIQUE

Le Groupe a révisé en 2025 les paramètres utilisés dans les modèles sur la base des scénarios macroéconomiques actualisés qui tiennent compte des évolutions économiques récentes ainsi que des impacts macroéconomiques liés au contexte géopolitique actuel (cf. Note 1).

Pour tenir compte des incertitudes liées au contexte macroéconomique et géopolitique, le Groupe a mis à jour au 1er semestre 2025 les ajustements de modèles et post-modèles.

Les effets de ces ajustements dans la détermination des pertes de crédit attendues sont décrits ci-après.

MISE A JOUR DES MODELES ET IMPACT SUR L'ESTIMATION DES PERTES DE CREDIT ATTENDUES

Au 30 juin 2025, les mises à jour des variables macroéconomiques et des probabilités de défaut ont eu pour effet d'augmenter de 31 millions d'euros le montant des dépréciations et provisions pour risque de crédit.

Ces dernières ne sont pas impactées par la pondération des scénarios macroéconomiques décrite en Note 1 qui est restée stable au cours du premier semestre 2025.

AJUSTEMENTS MIS EN PLACE EN COMPLEMENT DE L'APPLICATION DES MODELES

Ajustements sectoriels

Le Groupe peut compléter les modèles avec des ajustements sectoriels portant sur la révision éventuelle des estimations de pertes de crédit attendues (sans impact sur le classement des encours) de certains secteurs.

Ces ajustements permettent de mieux anticiper le cycle de défaut ou de reprise de certains secteurs dont l'activité est cyclique et qui ont fait l'objet de pics de défaut par le passé, ou qui sont particulièrement exposés aux crises actuelles et pour lesquels l'exposition du Groupe dépasse un seuil revu et fixé tous les ans par la Direction des risques.

Ces ajustements sectoriels sont examinés et remis à jour trimestriellement par la Direction des risques puis validés en fonction du seuil de matérialité par la Direction générale. Les propositions sont déterminées en s'appuyant sur l'évaluation des secteurs par la Direction des études économiques et sectorielles. Ce processus d'évaluation prend en compte les caractéristiques financières des entreprises du secteur, sa situation actuelle et ses perspectives, ainsi que l'exposition du secteur au risque climatique (tant les risques induits par la transition climatique que son exposition au risque physique).

La prise en compte des risques liés au changement climatique et à la nature implique de faire converger les mesures traditionnelles d'analyse des risques de crédit, de liquidité et de marché (basées sur les états financiers, les données de flux, les prix du marché et les tendances commerciales) avec les mesures liées à l'environnement via des indicateurs calculés au niveau souverains, des secteurs d'activité ou des entreprises.

La dimension prospective de l'analyse des risques est importante pour prendre en compte les risques environnementaux, notamment compte tenu de l'incertitude importante qui pèse sur les risques de transition et les risques physiques. Les risques physiques sont susceptibles de s'intensifier à l'avenir, avec des impacts financiers potentiels pour les entreprises. La transition s'accompagne de changements perturbateurs qui pourraient se traduire par des pertes de valeur pour certains actifs. L'évaluation des risques implique donc d'identifier les aléas (source de risque) et d'évaluer l'exposition à ceux-ci dans différents scénarios environnementaux afin d'évaluer les problématiques de vulnérabilité.

Le Groupe a développé un ensemble de scénarios environnementaux et d'indicateurs de vulnérabilité environnementale internes dans le but d'intégrer la dimension climatique dans l'analyse des risques :

- Les scénarios environnementaux visent à décrire de futures trajectoires possibles. Plusieurs dispositifs, fournis par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), le *NGFS* (*Network for Greening Financial System*) ou l'AIE (Agence internationale de l'énergie), sont utilisés comme références par le Groupe. Les scénarios climatiques internes tiennent compte des spécificités des différents secteurs dans la transition.
- Les indicateurs de vulnérabilité couvrent les contreparties souveraines et les entreprises et proposent une notation relative à leur sensibilité vis-à-vis des enjeux environnementaux (liés au changement climatique, à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources en eau douce, à la pollution et aux problématiques d'économie circulaire et de ressources) en termes de risques de transition et de risques physiques.

Les principaux secteurs concernés au 30 juin 2025 sont l'immobilier commercial, le commerce de détail non alimentaire et la construction-travaux publics.

Le montant total des ajustements sectoriels s'élève ainsi à 759 millions d'euros au 30 juin 2025 (752 millions d'euros au 31 décembre 2024). Cette légère augmentation résulte de la mise à jour de la vision prospective du Groupe sur les secteurs économiques et de l'évolution des encours par secteur. Les principaux mouvements sont :

- Une hausse sur les secteurs dont la situation se détériore, en raison notamment des incertitudes liées au commerce international dues aux négociations sur les droits de douane, notamment sur le secteur automobile et de la fabrication de biens et d'équipements.
- Une baisse notamment sur le secteur de l'extraction de produits minéraux.

Par ailleurs, le Groupe a transféré en étape 2 l'ensemble des expositions des secteurs équipementiers automobiles, vins et spiritueux et du secteur de la fibre optique en Europe hors France (par simplicité opérationnelle, ce transfert n'a pas été réalisé pour les expositions pour lesquelles l'effet en pertes de crédit attendues aurait été réduit). Le total des encours transférés en étape 2 à ce titre s'élève à environ 3 milliards d'euros et le montant de coût du risque en résultant s'élève à 16 millions d'euros.

Autres ajustements

Des ajustements à dire d'expert et sans impact sur la classification ont également été effectués pour refléter la dégradation du risque de crédit sur certains portefeuilles lorsque cette dégradation n'a pas pu être appréhendée par une analyse ligne à ligne des encours :

- pour le périmètre d'entités ne disposant pas de modèles développés permettant d'estimer les corrélations entre variables macro-économiques et taux de défaut ; et
- pour les périmètres sur lesquels des modèles sont développés et lorsque ces modèles ne peuvent refléter des risques futurs non observés historiquement ou des risques idiosyncratiques à des portefeuilles ou entités et non intégrés dans les modèles.

Le montant de ces ajustements s'élève à 333 millions d'euros au 30 juin 2025 (410 millions d'euros au 31 décembre 2024). Ces ajustements s'expliquent par la prise en compte :

- des risques induits par le contexte économique spécifique, tels que les effets persistants de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêts à partir de 2022, sur les clientèles fragiles et les portefeuilles plus particulièrement exposés, et que les modèles ne prennent pas en compte ;
- du risque spécifique sur le portefeuille de crédit *offshore* à des clients *corporate* russes du fait de la situation géopolitique. Cet ajustement est estimé en appliquant aux modèles de pertes de crédit attendues de ce portefeuille des scénarios dégradés (pondérés d'une probabilité de réalisation) pour lesquels des probabilités de défaut et des perspectives de recouvrement prennent en compte l'incertitude liée à ce contexte.

Deux principales méthodes d'estimation de ces ajustements sont utilisées de façon indépendante ou combinée :

- l'application aux paramètres des modèles de pertes de crédit attendues, de probabilités de défaut sévériées reflétant le choc économique attendu selon les scénarios économiques du Groupe ;
- la simulation de l'impact sur les pertes de crédit attendues d'un passage en étape 2 de tout ou partie des portefeuilles concernés.

1. SYNTHÈSE

PRESENTATION DES ENCOURS COMPTABLES BILAN ET HORS BILAN

Tableau 3.8.A

(En M EUR)		30.06.2025	31.12.2024
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.3	103 021	95 750
Titres au coût amorti	Note 3.5	49 240	32 655
Prêts et créances sur établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Note 3.5	81 711	84 051
Banques centrales ⁽¹⁾		146 804	199 573
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Note 3.5	446 154	454 622
Dépôts de garantie versés	Note 4.4	49 343	50 970
Autres		6 936	6 387
<i>Dont autres débiteurs divers porteurs de risque de crédit</i>	<i>Note 4.4</i>	<i>6 450</i>	<i>6 109</i>
<i>Dont créances sur chambre de compensation porteuse de risque de crédit</i>	<i>Note 4.4</i>	<i>486</i>	<i>278</i>
Valeur nette des encours comptables au bilan		883 209	924 008
Dépréciations des encours au coût amorti	Note 3.8	8 804	8 912
Valeur brute des encours comptables au bilan		892 013	932 920
Engagements de financement		208 662	218 157
Engagements de garantie		91 690	93 296
Valeur brute des engagements hors-bilan		300 352	311 453
Total encours (bilan et hors-bilan)		1 192 365	1 244 373

(1) Inclus dans la ligne Caisse et Banques centrales.

ENCOURS PROVISIONNABLES PAR ETAPE DE DEPRECIATION ET PAR CATEGORIE COMPTABLE

Tableau 3.8.B

	30.06.2025				31.12.2024			
	Groupe hors activité d'assurance		Assurance		Groupe hors activité d'assurance		Assurance	
(En M EUR)	Encours	Dépréciations / provisions	Encours	Dépréciations / provisions	Encours	Dépréciations / provisions	Encours	Dépréciations / provisions
Actifs financiers à la Juste valeur par capitaux propres	44 816	2	58 205	6	41 401	2	54 349	6
Encours sains (Etape 1)	44 685	-	58 109	4	41 279	-	54 216	4
Encours dégradés (Etape 2)	131	2	96	2	122	2	133	2
Encours douteux (Etape 3)	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers au coût amorti ⁽¹⁾	782 487	8 798	6 505	6	830 573	8 912	6 597	-
Encours sains (Etape 1)	720 841	800	6 401	-	770 421	834	6 500	-
Encours dégradés (Etape 2)	47 397	1 779	98	-	45 483	1 803	97	-
Encours douteux (Etape 3)	14 249	6 219	6	6	14 669	6 275	-	-
Dont créances de location-financement et assimilés	23 297	646	-	-	21 637	632	-	-
Encours sains (Etape 1)	15 703	79	-	-	15 906	79	-	-
Encours dégradés (Etape 2)	6 104	139	-	-	4 567	130	-	-
Encours douteux (Etape 3)	1 490	428	-	-	1 164	423	-	-
Engagements de financement	208 662	367	-	-	218 157	418	-	-
Encours sains (Etape 1)	195 569	143	-	-	205 306	149	-	-
Encours dégradés (Etape 2)	12 777	167	-	-	12 577	207	-	-
Encours douteux (Etape 3)	316	57	-	-	274	62	-	-
Engagements de garantie	91 690	291	-	-	93 296	324	-	-
Encours sains (Etape 1)	88 077	53	-	-	89 404	54	-	-
Encours dégradés (Etape 2)	2 935	61	-	-	3 225	63	-	-
Encours douteux (Etape 3)	678	177	-	-	667	207	-	-
Total encours (bilan et hors-bilan)	1 127 655	9 458	64 710	12	1 183 427	9 656	60 946	6

(1) Ce poste inclut les banques centrales pour 146 804 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre 199 573 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Afin de présenter son exposition au risque de crédit, le Groupe a choisi de présenter sous format tabulaire les encours et les dépréciations par étape de dépréciation des actifs financiers au coût amorti par catégorie bâloise, par zone géographique et note de la contrepartie. En raison de l'absence d'expositions significatives au risque de crédit pour les activités d'assurance, les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres ainsi que pour les engagements de financement et de garantie, cette information n'est pas présentée ci-après.

ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : ENCOURS ET DEPRECIATIONS PAR CATEGORIE BALOISE

Tableau 3.8.C

	30.06.2025							
	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
(En M EUR)	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
Souverains	200 802	5 462	41	206 305	3	2	27	32
Etablissements	130 735	860	69	131 664	5	2	14	21
Entreprises	219 293	22 567	7 111	248 971	503	1 247	2 970	4 720
Dont PME	33 191	5 708	3 094	41 993	172	361	1 336	1 869
Clientèle de détail	168 517	18 454	7 015	193 986	287	525	3 201	4 013
Dont TPE	14 817	4 241	2 400	21 458	66	197	1 141	1 404
Autres	1 494	54	13	1 561	2	3	7	12
Total	720 841	47 397	14 249	782 487	800	1 779	6 219	8 798

Tableau 3.8.D

	31.12.2024							
	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
(En M EUR)	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
Souverains	244 506	5 229	63	249 798	4	2	31	37
Etablissements	138 437	710	51	139 198	7	1	13	21
Entreprises	219 684	20 048	7 826	247 558	518	1 204	3 143	4 865
Dont PME *	32 860	5 051	3 059	40 970	176	358	1 423	1 957
Clientèle de détail	166 177	19 445	6 714	192 336	302	594	3 080	3 976
Dont TPE *	15 986	3 639	2 288	21 913	56	234	1 089	1 379
Autres	1 617	51	15	1 683	3	2	8	13
Total	770 421	45 483	14 669	830 573	834	1 803	6 275	8 912

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au 31 décembre 2024.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent essentiellement aux activités de gestion de trésorerie pour compte propre et de gestion du portefeuille de titres dits HQLA (*High Quality Liquid Assets*) inclus dans les réserves de liquidité. Ces actifs correspondent essentiellement à des souverains classés en Etape 1.

Les engagements de financement et de garantie correspondent essentiellement aux encours non tirés par la clientèle Entreprise. Ces actifs sont essentiellement classés en Etape 1.

**ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : ENCOURS ET DEPRECIATIONS
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

La zone géographique retenue correspond au pays de la contrepartie. En cas d'indisponibilité de cette information, c'est le pays de la filiale émettrice qui est retenue.

Tableau 3.8.E

30.06.2025								
<i>(En M EUR)</i>	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
France	357 270	26 509	9 589	393 368	431	1 086	3 736	5 253
Europe de l'Ouest (hors France)	123 325	11 348	1 313	135 986	120	160	644	924
Europe de l'Est UE	55 677	4 746	1 032	61 455	153	208	553	914
Europe de l'Est hors UE	4 595	327	120	5 042	1	54	38	93
Amérique du Nord	102 599	1 635	529	104 763	14	170	177	361
Amérique Latine et Caraïbes	5 119	266	204	5 589	1	7	69	77
Asie-Pacifique	50 385	617	202	51 204	7	6	49	62
Afrique et Moyen- Orient	21 871	1 949	1 260	25 080	73	88	953	1 114
Total	720 841	47 397	14 249	782 487	800	1 779	6 219	8 798

Plus de 80% des engagements de financement et de garantie ont été donnés à des contreparties situées en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord ou en France.

Tableau 3.8.F

31.12.2024								
<i>(En M EUR)</i>	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
France	402 436	22 941	9 393	434 770	429	1 014	3 505	4 948
Europe de l'Ouest (hors France)	119 814	10 355	1 429	131 598	138	173	693	1 004
Europe de l'Est UE	63 953	6 405	994	71 352	147	260	529	936
Europe de l'Est hors UE	4 209	687	168	5 064	1	62	45	108
Amérique du Nord	107 895	1 948	613	110 456	18	152	200	370
Amérique Latine et Caraïbes	4 894	239	283	5 416	2	10	95	107
Asie-Pacifique	42 857	500	244	43 601	8	7	60	75
Afrique et Moyen- Orient	24 363	2 408	1 545	28 316	91	125	1 148	1 364
Total	770 421	45 483	14 669	830 573	834	1 803	6 275	8 912

ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : ENCOURS ET DEPRECIATIONS PAR NOTE DE LA CONTREPARTIE ⁽¹⁾

Le classement entre Etape 1 et Etape 2 ne dépend pas de la probabilité absolue de défaut mais des éléments qui permettent d'apprécier l'augmentation significative du risque de crédit, y compris l'évolution relative de la probabilité de défaut depuis la comptabilisation initiale. Il n'y a donc pas de relation directe entre la note de contrepartie, présentée dans le tableau ci-dessous et le classement par étape de dépréciation.

Tableau 3.8.G

30.06.2025								
<i>(En M EUR)</i>	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
1	68 664	-	-	68 664	-	-	-	-
2	112 556	5 233	-	117 789	3	1	-	4
3	66 645	1 131	-	67 776	5	1	-	6
4	84 175	1 766	-	85 941	55	13	-	68
5	70 829	6 564	-	77 393	236	118	-	354
6	15 277	8 373	-	23 650	122	493	-	615
7	1 920	3 527	-	5 447	22	508	-	530
Défaut (8, 9, 10)	-	-	6 947	6 947	-	-	2 854	2 854
Autre méthode	300 775	20 803	7 302	328 880	357	645	3 365	4 367
Total	720 841	47 397	14 249	782 487	800	1 779	6 219	8 798

(1) Une correspondance entre l'échelle de notation interne de Société Générale et les notations des agences est présentée à titre indicatif dans le Chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

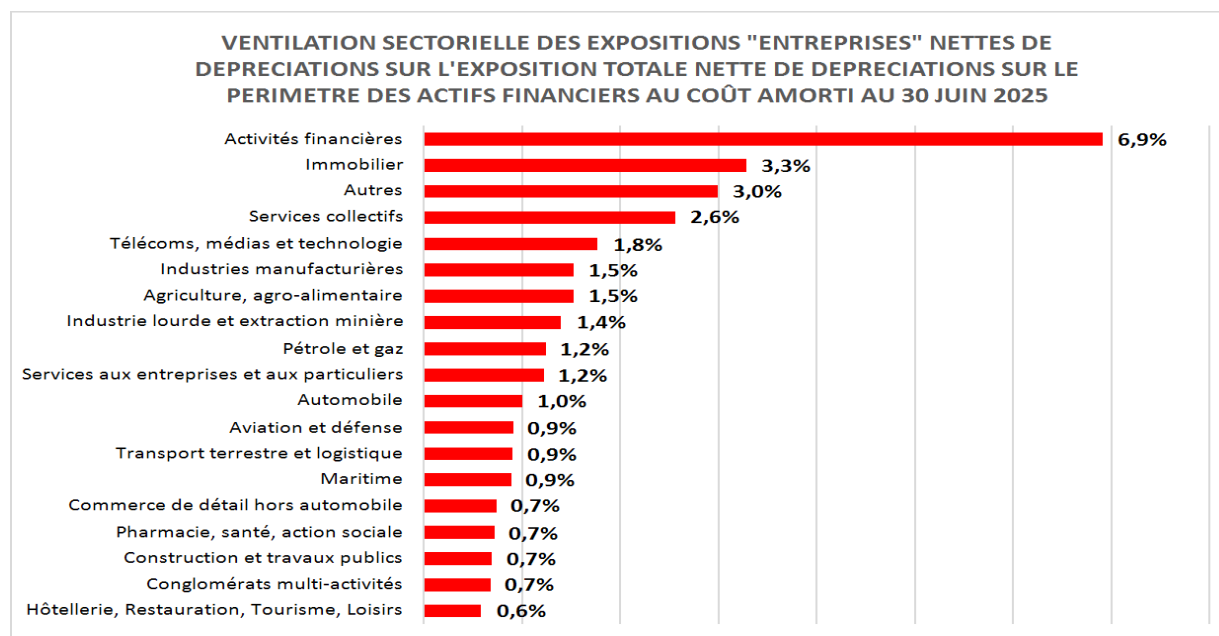
Tableau 3.8.H

31.12.2024								
<i>(En M EUR)</i>	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
1	78 964	940	-	79 904	4	3	-	7
2	164 103	4 631	-	168 734	3	1	-	4
3	64 411	1 786	-	66 197	7	6	-	13
4	86 165	793	-	86 958	53	4	-	57
5	79 566	6 180	-	85 746	263	122	-	385
6	18 497	9 851	-	28 348	145	489	-	634
7	1 982	4 449	-	6 431	16	575	-	591
Défaut (8, 9, 10)	-	-	7 961	7 961	-	-	3 305	3 305
Autre méthode	276 733	16 853	6 708	300 294	343	603	2 970	3 916
Total	770 421	45 483	14 669	830 573	834	1 803	6 275	8 912

(1) Une correspondance entre l'échelle de notation interne de Société Générale et les notations des agences est présentée à titre indicatif dans le Chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

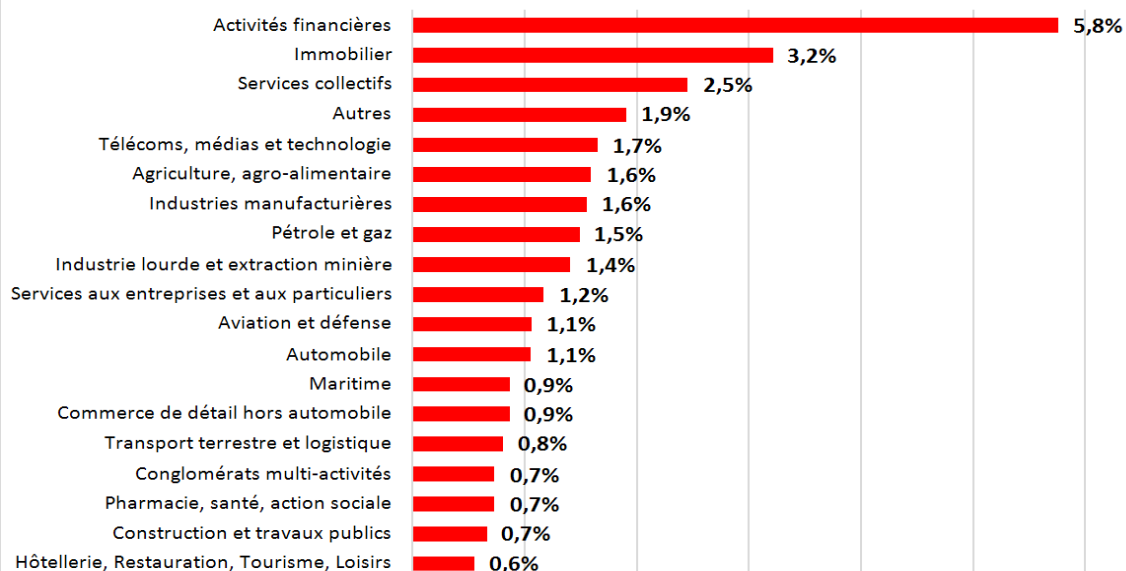
ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS « ENTREPRISES » SUR L'EXPOSITION TOTALE DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI (TOUTES CATEGORIES BALOISES)

Les graphiques ci-dessous présentent la ventilation sectorielle de la catégorie bâloise « Entreprises » (cf. tableaux "Actifs au coût amorti du Groupe hors activités d'assurance : encours et dépréciations par catégorie bâloise" présentés ci-dessus). Les pourcentages présentés correspondent aux montants nets (montants bruts diminués des dépréciations associées).



Actifs financiers au coût amorti	% Encours nets de dépréciations
Activités financières	6,9%
Immobilier	3,3%
Autres	3,0%
Services collectifs	2,6%
Télécoms, médias et technologie	1,8%
Industries manufacturières	1,5%
Agriculture, agro-alimentaire	1,5%
Industrie lourde et extraction minière	1,4%
Pétrole et gaz	1,2%
Services aux entreprises et aux particuliers	1,2%
Automobile	1,0%
Aviation et défense	0,9%
Transport terrestre et logistique	0,9%
Maritime	0,9%
Commerce de détail hors automobile	0,7%
Pharmacie, santé, action sociale	0,7%
Construction et travaux publics	0,7%
Conglomérats multi-activités	0,7%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs	0,6%

**VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS "ENTREPRISES" NETTES DE
DEPRECIATIONS SUR L'EXPOSITION TOTALE NETTE DE DEPRECIATIONS SUR LE
PERIMETRE DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI AU 31 DECEMBRE 2024**



Secteurs	% Encours nets de dépréciations
Activités financières	5,8%
Immobilier	3,2%
Services collectifs	2,5%
Autres	1,9%
Télécoms, médias et technologie	1,7%
Agriculture, agro-alimentaire	1,6%
Industries manufacturières	1,6%
Pétrole et gaz	1,5%
Industrie lourde et extraction minière	1,4%
Services aux entreprises et aux particuliers	1,2%
Aviation et défense	1,1%
Automobile	1,1%
Maritime	0,9%
Commerce de détail hors automobile	0,9%
Transport terrestre et logistique	0,8%
Conglomérats multi-activités	0,7%
Pharmacie, santé, action sociale	0,7%
Construction et travaux publics	0,7%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs	0,6%

2. DEPRECIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS

DETAIL

Tableau 3.8.I

(En M EUR)	Stock au 31.12.2024	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2025
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres							
Dépréciations sur encours sains (Etape 1)	4	1	(1)	-		-	4
Dépréciations sur encours dégradés (Etape 2)	4	-	-	-		-	4
Dépréciations sur encours douteux (Etape 3)	-	-	-	-	-	-	-
Total	8	1	(1)	-	-	-	8
Actifs financiers au coût amorti							
Dépréciations sur encours sains (Etape 1)	834	572	(591)	(19)		(15)	800
Dépréciations sur encours dégradés (Etape 2)	1 803	901	(864)	37		(61)	1 779
Dépréciations sur encours douteux (Etape 3)	6 275	2 290	(1 632)	658	(385)	(323)	6 225
Total	8 912	3 763	(3 087)	676	(385)	(399)	8 804
Dont créances de location financement et assimilées	632	225	(170)	55	(22)	(19)	646
Dépréciations sur encours sains (Etape 1)	79	24	(26)	(2)		2	79
Dépréciations sur encours dégradés (Etape 2)	130	65	(54)	11		(2)	139
Dépréciations sur encours douteux (Etape 3)	423	136	(90)	46	(22)	(19)	428

VARIATION DES DEPRECIATIONS DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE EN FONCTION DES MOUVEMENTS SUR LES ENCOURS DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

En raison de l'absence de variations significatives des dépréciations en fonction des mouvements sur les encours financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers au coût amorti des activités d'assurance, cette information n'est pas présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 3.8.J

<i>(En M EUR)</i>	Etape 1	<i>Dont créances de location- financement</i>	Etape 2	<i>Dont créances de location- financement</i>	Etape 3	<i>Dont créances de location- financement</i>	Total
Stock au 31.12.2024	834	79	1 803	130	6 275	423	8 912
Production et Acquisition ⁽¹⁾	146	12	43	3	84	52	273
Décomptabilisation ⁽²⁾	(66)	-	(120)	-	(365)	(30)	(551)
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2 ⁽³⁾	(47)	(4)	383	35	-	-	336
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1 ⁽³⁾	-	1	(200)	(14)	-	-	(200)
Transfert vers l'Etape 3 ⁽³⁾	(7)	(1)	(127)	(10)	621	61	487
Transfert depuis l'Etape 3 ⁽³⁾	1	-	38	7	(114)	(14)	(75)
Dotations et reprises sans changement d'étape ⁽³⁾	(80)	(9)	(11)	(16)	(199)	(66)	(290)
Change	(5)	-	(22)	-	(69)	(3)	(96)
Périmètre	(8)	-	(11)	-	(196)	-	(215)
Autres variations	32	1	3	4	182	5	217
Stock au 30.06.2025	800	79	1 779	139	6 219	428	8 798

(1) Les montants des dépréciations présentés dans la ligne Production et Acquisition en Etape 2 et Etape 3 peuvent inclure des dépréciations calculées sur des encours originés en Etape 1 puis reclassés en Etape 2 ou 3 au cours du même exercice.

(2) Abandons de créances, cessions et remboursements.

(3) Les montants présentés dans les transferts incluent les variations dues aux amortissements. Les transferts vers l'Etape 3 correspondent à des encours classés initialement en Etape 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Etape 3, ou en Etape 2 puis en Etape 3.

DETAIL DES TRANSFERTS ENTRE ETAPES POUR LES ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE DE LA PERIODE

Les montants présentés dans les transferts ci-dessous incluent les variations dues aux amortissements et les nouveaux tirages sur les contrats en vie durant l'exercice.

Pour qualifier les transferts entre étapes :

- L'étape de départ correspond à l'étape de l'encours au 31 décembre de l'année précédente ;
- L'étape de fin correspond à l'étape de l'encours en fin d'exercice (et ce même en cas de plusieurs changements au cours de l'exercice).

Tableau 3.8.K

	Etape 1		Etape 2		Etape 3		Stock des encours transférés au 30 juin	Stock des dépréciations associées aux encours transférés
	Encours	Dépréciations	Encours	Dépréciations	Encours	Dépréciations		
<i>(En M EUR)</i>								
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2	(12 645)	(47)	8 142	383	-	-	8 142	383
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1	2 833	-	(3 194)	(200)	-	-	2 833	-
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 1	186	1	-	-	(65)	(24)	186	1
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 2	-	-	333	38	(420)	(90)	333	38
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 3	(374)	(7)	-	-	325	223	325	223
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 3	-	-	(866)	(127)	735	398	735	398
Change sur les contrats qui changent d'étape	(179)	-	(111)	(4)	-	-	(290)	(4)

3. PROVISIONS POUR RISQUE DE CREDIT

DETAIL

Tableau 3.8.L

(En M EUR)	Stock au 31.12.2024	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2025
Engagements de financement						
Provisions sur encours sains (Etape 1)	149	81	(85)	(4)	(2)	143
Provisions sur encours dégradés (Etape 2)	207	79	(111)	(32)	(8)	167
Provisions sur encours douteux (Etape 3)	62	52	(55)	(3)	(2)	57
Total	418	212	(251)	(39)	(12)	367
Engagements de garantie						
Provisions sur encours sains (Etape 1)	54	29	(28)	1	(2)	53
Provisions sur encours dégradés (Etape 2)	63	25	(25)	-	(2)	61
Provisions sur encours douteux (Etape 3)	207	45	(68)	(23)	(7)	177
Total	324	99	(121)	(22)	(11)	291

VARIATION DES PROVISIONS DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE EN FONCTION DES MOUVEMENTS SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En raison de l'absence de variations significatives des provisions sur engagements de financement et de garantie des activités d'assurance, cette information n'est pas présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 3.8.M

(En M EUR)	Provisions								Total
	Sur engagements de financement				Sur engagements de garantie				
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	
Stock au 31.12.2024	149	207	62	418	54	63	207	324	742
Production et Acquisition ⁽¹⁾	25	4	16	45	11	4	2	17	62
Décomptabilisation ⁽²⁾	(26)	(32)	(8)	(66)	(7)	(7)	(18)	(32)	(98)
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2 ⁽³⁾	(7)	36	-	29	(2)	12	-	10	39
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1 ⁽³⁾	2	(12)	-	(10)	1	(3)	-	(2)	(12)
Transfert vers l'Etape 3 ⁽³⁾	-	(3)	7	4	-	(6)	11	5	9
Transfert depuis l'Etape 3 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)
Dotations et reprises sans changement d'étape ⁽³⁾	6	(24)	6	(12)	3	11	(3)	11	(1)
Change	(3)	(4)	(1)	(8)	(2)	(3)	(2)	(7)	(15)
Périmètre	-	-	-	-	(1)	(1)	(5)	(7)	(7)
Autres variations	(3)	(5)	(25)	(33)	(4)	(9)	(14)	(27)	(60)
Stock au 30.06.2025	143	167	57	367	53	61	177	291	658

(1) Les montants des provisions présentés dans la ligne Production et Acquisition en Etape 2 et Etape 3 peuvent inclure des provisions calculées sur des encours originés en Etape 1 puis reclassés en Etape 2 ou 3 au cours du même exercice.

(2) Abandons de créances, cessions et remboursements.

(3) Les montants présentés dans les transferts incluent les variations dues aux amortissements. Les transferts vers l'Etape 3 correspondent à des encours classés initialement en Etape 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Etape 3, ou en Etape 2 puis en Etape 3.

DETAIL DES TRANSFERTS ENTRE ETAPES POUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE DE LA PERIODE

Les montants présentés dans les transferts ci-dessous incluent les nouveaux tirages sur les contrats en vie durant l'exercice.

Pour qualifier les transferts entre étapes :

- L'étape de départ correspond à l'étape de l'encours au 31 décembre de l'année précédente ;
- L'étape de fin correspond à l'étape de l'encours en fin d'exercice (et ce même en cas de plusieurs changements au cours de l'exercice).

Tableau 3.8.N

(En M EUR)	Engagement de financement						Stock des engagements transférés au 30 juin	Stock des dépréciations associées aux encours transférés
	Etape 1		Etape 2		Etape 3			
	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions		
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2	(4 298)	(7)	3 302	36	-	-	3 302	36
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1	821	2	(865)	(12)	-	-	821	2
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 1	3	-	-	-	(4)	-	3	-
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 2	-	-	4	-	(4)	-	4	-
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 3	(22)	-	-	-	21	1	21	1
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 3	-	-	(39)	(3)	40	6	40	6
Change sur les contrats qui changent d'étape	(119)	-	(33)	(1)	-	-	(152)	(1)

Tableau 3.8.O

(En M EUR)	Engagement de garantie						Stock des engagements transférés au 30 juin	Stock des dépréciations associées aux encours transférés
	Etape 1		Etape 2		Etape 3			
	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions		
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2	(4 624)	(2)	902	12	-	-	902	12
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1	782	1	(814)	(3)	-	-	782	1
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 1	2	-	-	-	(2)	-	2	-
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 2	-	-	3	-	(4)	(1)	3	-
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 3	(7)	-	-	-	7	2	7	2
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 3	-	-	(74)	(6)	71	9	71	9
Change sur les contrats qui changent d'étape	(84)	-	(25)	-	-	-	(109)	-

4. ANALYSE QUALITATIVE DES VARIATIONS DES DEPRECIATIONS / PROVISIONS SUR LE RISQUE DE CREDIT

Les variations des dépréciations et provisions pour risque de crédit depuis le 31 décembre 2024 s'expliquent principalement par :

- Le passage en pertes couvertes d'encours classés en Etape 3 pour 382 millions d'euros inclus dans la ligne Décomptabilisation.
Le montant des pertes non couvertes s'élève à -131 millions d'euros.
- Le transfert de 1,2 milliard d'euros d'encours en Etape 3 à la suite de l'observation de défauts. Ce transfert a entraîné une augmentation des dépréciations et provisions de 497 millions d'euros.
En particulier, cette variation concerne :
 - 354 millions d'euros d'encours dont le montant de dépréciations et provisions s'élève au 30 juin 2025 à 236 millions d'euros. Ces contrats étaient classés en Etape 1 au 31 décembre 2024 ;
 - 846 millions d'euros d'encours dont le montant de dépréciations et provisions s'élève au 30 juin 2025 à 261 millions d'euros. Ces contrats étaient classés en Etape 2 au 31 décembre 2024.
- Le transfert d'encours en Etape 2 en raison d'une dégradation des notations, de passages en « sensible » ou d'impayés de plus de 30 jours pour 12,4 milliards d'euros d'encours. Ce transfert a entraîné une augmentation des dépréciations et provisions de 375 millions d'euros.
- Des entités classées en IFRS 5 (destinées à la vente) durant le premier semestre 2025. Ce classement a entraîné une baisse des dépréciations et provisions de 221 millions d'euros, incluse dans la ligne Périmètre.

5. COUT DU RISQUE DE CREDIT

SYNTHESE

Tableau 3.8.P

(En M EUR)	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Coût du risque de crédit des instruments financiers liés à l'activité d'assurance	2	0	1
Coût du risque de crédit	(699)	(1 530)	(787)
Total	(697)	(1 530)	(786)

Tableau 3.8.Q

(En M EUR)	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Dotations nettes pour dépréciation	(676)	(1 235)	(765)
<i>Sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>	-	1	1
<i>Sur actifs financiers au coût amorti</i>	(676)	(1 236)	(766)
Dotations nettes aux provisions	61	43	22
<i>Sur engagements de financement</i>	39	31	21
<i>Sur engagements de garantie</i>	22	12	1
Pertes non couvertes sur les créances irrécouvrables	(131)	(478)	(106)
Récupérations sur les créances irrécouvrables	28	134	60
Effet des garanties non prises en compte dans les dépréciations	21	6	3
Total	(697)	(1 530)	(786)
<i>Dont coût du risque de crédit sur encours sains classés en Etape 1</i>	24	123	69
<i>Dont coût du risque de crédit sur encours dégradés classés en Etape 2</i>	(2)	133	145
<i>Dont coût du risque de crédit sur encours douteux classés en Etape 3</i>	(719)	(1 786)	(1 000)

NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI

1. ACTIFS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI

Tableau 3.9.A

	30.06.2025	
<i>(En M EUR)</i>	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	81 711	81 595
Prêts et créances sur la clientèle ⁽¹⁾	446 154	432 472
Titres	49 240	48 829
Total	577 105	562 896

(1) La valeur comptable se compose de 151 040 millions d'euros d'actifs à taux variable et de 295 114 millions d'euros d'actifs à taux fixe (dont 58 187 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro-couverts en taux dont le montant s'élève à -330 millions d'euros.

Tableau 3.9.B

	31.12.2024	
<i>(En M EUR)</i>	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	84 051	84 052
Prêts et créances sur la clientèle ⁽¹⁾	454 622	442 554
Titres	32 655	32 280
Total	571 328	558 886

(1) La valeur comptable se compose de 154 555 millions d'euros d'actifs à taux variable et de 300 067 millions d'euros d'actifs à taux fixe (dont 65 404 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro-couverts en taux dont le montant s'élève à -292 millions d'euros.

2. PASSIFS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI

Tableau 3.9.C

(En M EUR)	30.06.2025	
	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	100 588	100 596
Dettes envers la clientèle ⁽¹⁾	518 397	518 124
Dettes représentées par un titre	156 922	156 639
Dettes subordonnées	12 735	12 709
Total	788 643	788 068

(1) La valeur comptable se compose de 134 174 millions d'euros de passifs à taux variable et de 384 223 millions d'euros de passifs à taux fixe (dont 351 555 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro-couverts en taux dont le montant s'élève à -6 129 millions d'euros.

Tableau 3.9.D

(En M EUR)	31.12.2024	
	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	99 744	99 751
Dettes envers la clientèle ⁽¹⁾	531 675	531 741
Dettes représentées par un titre	162 200	161 469
Dettes subordonnées	17 009	17 398
Total	810 628	810 359

(1) La valeur comptable se compose de 148 336 millions d'euros de passifs à taux variable et de 383 339 millions d'euros de passifs à taux fixe (dont 347 494 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro-couverts en taux dont le montant s'élève à -5 277 millions d'euros.

Les actifs financiers, contrairement aux passifs financiers, affichent une juste valeur fortement décotée par rapport à leur valeur comptable. Cette asymétrie s'explique notamment par le fait que les dettes envers la clientèle sont composées majoritairement de dépôts à vue dont la juste valeur est égale à leur valeur nominale en raison de leur échéance contractuelle immédiate. Cette asymétrie est partiellement réduite par une prise en considération des effets de la couverture en taux de ces dépôts.

NOTE 4 - AUTRES ACTIVITES

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

Tableau 4.1.A

	1er semestre 2025			2024			1er semestre 2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
(En M EUR)									
Opérations avec les établissements de crédit	80	(78)	2	145	(138)	7	66	(64)	2
Opérations avec la clientèle	1 475		1 475	3 141		3 141	1 531		1 531
Opérations sur instruments financiers	1 832	(1 650)	182	3 643	(3 029)	614	1 727	(1 444)	283
Opérations sur titres	323	(577)	(254)	614	(1 102)	(488)	294	(517)	(223)
Opérations sur marchés primaires	225		225	696		696	285		285
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	1 284	(1 073)	211	2 333	(1 927)	406	1 148	(928)	221
Engagements de financement et de garantie	539	(229)	310	1 050	(392)	658	523	(199)	324
Prestations de services diverses	1 235	(610)	625	2 838	(1 032)	1 806	1 331	(502)	829
Commissions de gestion d'actifs	159		159	342		342	157		157
Commissions sur moyens de paiement	497		497	1 042		1 042	504		504
Commissions sur produits d'assurance	78		78	164		164	74		74
Commissions de placement d'OPCVM et assimilés	44		44	88		88	44		44
Autres commissions	457	(610)	(153)	1 202	(1 032)	170	552	(502)	50
Total	5 161	(2 567)	2 594	10 817	(4 591)	6 226	5 177	(2 209)	2 968

NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES DE LOCATION, MOBILITE ET AUTRES ACTIVITES

Tableau 4.2.A

(En M EUR)	1er semestre 2025			2024			1er semestre 2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Activités de location mobilière ⁽¹⁾	13 947	(11 373)	2 574	26 901	(22 238)	4 663	13 121	(10 828)	2 293
Opérations de promotion immobilière	16	(3)	13	50	(12)	38	20	(8)	12
Activités de location immobilière	40	(17)	23	68	(49)	19	39	(30)	9
Autres activités	553	(768)	(215)	563	(1 453)	(890)	326	(658)	(332)
Total	14 556	(12 161)	2 395	27 582	(23 752)	3 830	13 506	(11 524)	1 982

(1) Il s'agit principalement des produits et charges liés aux activités de location longue durée et gestion de flotte de véhicules. Les contrats de location longue durée du Groupe sont généralement d'une durée de 36 à 48 mois.

NOTE 4.3 - ACTIVITES D'ASSURANCE

Le Groupe présente les notes détaillant les données financières des filiales d'assurance en distinguant les données rattachées aux contrats d'assurance dans le périmètre de la norme IFRS 17 (colonnes intitulées Contrats d'assurance) incluant l'évaluation de ces contrats et les placements qui leurs sont adossés. Ces données distinguent par ailleurs les contrats d'assurance émis dits à participation directe évalués selon le modèle général adapté (VFA) applicable à ces contrats et leurs placements sous-jacents.

Les données financières des contrats d'investissements sans participation aux bénéfices discrétionnaires et sans composante investissement (dans le périmètre de la norme IFRS 9) ainsi que l'ensemble des instruments financiers qui ne sont pas adossés à des contrats d'assurance dans le périmètre de la norme IFRS 17 (ex : instruments financiers négociés dans le cadre du remplacement des fonds propres) sont présentés séparément des autres données financières dans la colonne intitulée Autres.

Les flux de trésorerie futurs estimés des actifs et des passifs des contrats d'assurance sont actualisés en utilisant une courbe de taux sans risque (courbe des taux *swap*) ajustée d'une prime d'illiquidité par entité et par activité. Le tableau suivant présente les taux d'actualisation moyen utilisés :

Tableau 4.3.A

	30.06.2025						31.12.2024					
Taux d'actualisation moyen pour l'Euro	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	40 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	40 ans
Epargne et retraite	2,75%	3,03%	3,39%	3,58%	3,62%	3,51%	3,16%	3,07%	3,19%	3,26%	3,18%	3,10%
Protection	2,41%	2,64%	2,96%	3,14%	3,14%	3,14%	2,71%	2,44%	2,49%	2,56%	2,48%	2,58%

1. EXTRAIT DU BILAN DE L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les tableaux ci-dessous présentent les valeurs comptables des actifs et des passifs enregistrés au bilan des filiales d'assurance du Groupe au titre :

- Des contrats d'assurance ou des contrats d'investissements ;
- Des placements réalisés (adossés ou non à des contrats d'assurance).

DETAIL DES ACTIFS

Tableau 4.3.B

	30.06.2025				31.12.2024			
	Contrats d'assurance				Contrats d'assurance			
	A participation directe	Autres	Autres	Total	A participation directe	Autres	Autres	Total
(En M EUR)								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	115 311	101	4 406	119 818	113 866	127	3 558	117 551
Portefeuille de transaction	527	-	47	574	403	-	67	470
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	527	-	47	574	403	-	67	470
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	101 285	101	4 308	105 694	100 018	127	3 438	103 583
Obligations et autres titres de dettes	34 508	-	878	35 386	33 995	2	215	34 212
Actions et autres instruments de capitaux propres	65 807	101	3 430	69 338	65 040	125	3 223	68 388
Prêts, créances et pensions livrées	970	-	-	970	983	-	-	983
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	13 499	-	51	13 550	13 445	-	53	13 498
Obligations et autres titres de dettes	13 499	-	51	13 550	13 445	-	53	13 498
Instruments dérivés de couverture	120	-	-	120	129	-	-	129
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	56 266	1 635	303	58 204	52 335	1 725	289	54 349
Instruments de dettes	56 266	1 635	303	58 204	52 335	1 725	289	54 349
Obligations et autres titres de dettes	56 266	1 635	303	58 204	52 335	1 725	289	54 349
Actifs financiers évalués au coût amorti ⁽¹⁾	402	505	5 170	6 077	212	418	5 497	6 127
Immeubles de placement	701	-	-	701	698	-	3	701
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE ⁽²⁾	172 800	2 241	9 879	184 920	167 240	2 270	9 347	178 857
Actifs de contrats d'assurance émis	-	15	-	15	-	15	-	15
Actifs de contrats de réassurance détenus	-	479	-	479	-	600	-	600
TOTAL DES ACTIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	-	494	-	494	-	615	-	615

(1) Les actifs financiers évalués au coût amorti correspondent aux Titres, aux Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés et aux Prêts et créances sur la clientèle.

(2) Le Groupe a fait le choix de maintenir au bilan consolidé les placements réalisés auprès de sociétés du Groupe évalués en juste valeur par résultat représentatifs des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

DETAIL DES PASSIFS

Tableau 4.3.C

	30.06.2025				31.12.2024			
	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total
(En M EUR)	A participation directe	Autres			A participation directe	Autres		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	373	-	3 961	4 334	183	-	4 162	4 345
Portefeuille de transaction	373	-	314	687	182	-	362	544
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option ⁽¹⁾	-	-	3 647	3 647	1	-	3 801	3 802
Instruments dérivés de couverture	-	-	14	14	-	-	13	13
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 009	272	16	2 297	3 309	236	22	3 567
Dettes envers la clientèle	-	-	5	5	-	-	5	5
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS DES ACTIVITES D'ASSURANCE	2 382	272	3 996	6 650	3 492	236	4 202	7 930
Passifs de contrats d'assurance émis	153 544	2 825	-	156 369	147 761	2 930	-	150 691
Passifs de contrats de réassurance détenus	-	1	-	1	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	153 544	2 826	-	156 370	147 761	2 930	-	150 691

(1) Les Instruments financiers à la juste valeur sur option correspondent aux contrats en unité de compte sans participation aux bénéfices.

2. PERFORMANCE DE L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des charges et produits, enregistrés dans le résultat net ou directement dans les capitaux propres, par les filiales d'assurance du Groupe au titre :

- de la performance commerciale des services d'assurance présentée au sein du Résultat net des services d'assurance ;
- de la performance financière liée à la gestion des contrats résultant :
 - des charges et produits financiers constatés sur les contrats d'assurance ;
 - des charges et produits financiers constatés sur les placements adossés aux contrats ;
- de la performance financière des autres placements.

Tableau 4.3.D

	1er semestre 2025				2024				1er semestre 2024			
	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total
	A	Autres			A	Autres			A	Autres		
	participation directe				participation directe				participation directe			
(En M EUR)												
Résultat financier des placements et des autres opérations des activités d'assurance	2 187	20	(21)	2 186	6 066	43	87	6 196	3 164	19	85	3 268
Intérêts et produits assimilés	811	20	58	889	1 455	47	152	1 654	705	23	96	824
Intérêts et charges assimilées	(207)	(5)	(61)	(273)	(358)	(15)	(99)	(472)	(150)	(6)	(65)	(221)
Commissions (produits)	1	1	15	17	2	-	2	4	-	-	2	2
Commissions (charges)	(3)	(6)	(5)	(14)	(30)	(4)	(6)	(40)	(5)	-	(1)	(6)
Résultat net des opérations financières	1 552	(1)	(28)	1 523	4 964	6	40	5 010	2 600	4	53	2 657
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	<i>1 476</i>	<i>-</i>	<i>(28)</i>	<i>1 448</i>	<i>5 049</i>	<i>7</i>	<i>58</i>	<i>5 114</i>	<i>2 705</i>	<i>6</i>	<i>71</i>	<i>2 782</i>
<i>Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>	<i>76</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>75</i>	<i>(85)</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>(86)</i>	<i>(105)</i>	<i>(2)</i>	<i>-</i>	<i>(107)</i>
<i>Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(18)</i>	<i>(18)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(18)</i>	<i>(18)</i>
Coût du risque de crédit des instruments financiers liés à l'activité d'assurance	2	-	-	2	1	-	-	1	1	-	-	1
Résultat net des activités de location, mobilités autres activités	31	11	-	42	32	9	(2)	39	13	(2)	-	11
Résultat net des services d'assurance	513	355		868	1 080	673		1 753	526	322		848
Produits des contrats d'assurance émis	678	1 295		1 973	1 348	2 503		3 851	677	1 232		1 909
Charges des services d'assurance	(165)	(1 040)		(1 205)	(268)	(1 790)		(2 058)	(151)	(878)		(1 029)
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	-	100		100	-	(40)		(40)	-	(32)		(32)
Résultat financier des services d'assurance comptabilisé en résultat	(2 048)	(12)		(2 060)	(5 837)	(51)		(5 888)	(2 998)	(21)		(3 019)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis	(2 048)	(13)		(2 061)	(5 837)	(64)		(5 901)	(2 998)	(25)		(3 023)
Produits ou charges nets financiers des contrats de réassurance détenus	-	1		1	-	13		13	-	4		4
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des placements des activités d'assurance et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	192	17	2	211	238	30	(19)	249	(824)	(13)	(10)	(847)
Réévaluation des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	203	17	2	222	246	30	(6)	270	(798)	(13)	(10)	(821)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(11)	-	-	(11)	(8)	-	(13)	(21)	(26)	-	-	(26)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des contrats d'assurance et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(185)	(5)		(190)	(249)	(3)		(252)	833	(6)	-	827
Réévaluation des contrats d'assurance émis	(180)	(13)		(193)	(238)	(22)		(260)	810	17	-	827
Réévaluation des contrats de réassurance détenus	(5)	8		3	(11)	19		8	23	(23)		-

3. DETAILS RELATIFS AUX ENCOURS DES CONTRATS D'ASSURANCE

Le Groupe a fait le choix de ne pas présenter une information détaillée concernant les contrats de réassurance détenus en raison de leur faible matérialité à l'échelle du Groupe.

SYNTHESE DES ENCOURS

Tableau 4.3.E

	30.06.2025				31.12.2024			
	Contrats d'assurance				Contrats d'assurance			
	A participation directe	Autres	Autres	Total	A participation directe	Autres	Autres	Total
(En M EUR)								
Actifs de contrats d'assurance émis	-	15	-	15	-	15	-	15
<i>Dont encours évalués selon le modèle général</i>	-	15	-	15	-	15	-	15
Passifs de contrats d'assurance émis	153 544	2 825	-	156 369	147 761	2 930	-	150 691
<i>Dont encours évalués selon le modèle général</i>	153 544	1 219	-	154 763	147 761	1 272	-	149 033
Actifs de contrats de réassurance détenus	-	479	-	479	-	600	-	600
<i>Dont encours évalués selon le modèle général</i>	-	144	-	144	-	257	-	257
Passifs de contrats de réassurance détenus	-	1	-	1	-	-	-	-
<i>Dont encours évalués selon le modèle général</i>	-	1	-	1	-	-	-	-
Passifs financiers de contrats d'investissement ⁽¹⁾	-	-	3 648	3 648	-	-	3 801	3 801

(1) Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire évalués en juste valeur par résultat sur option.

DETAIL DU RESULTAT NET DES SERVICES D'ASSURANCE

Le tableau ci-dessous présente le Résultat net des services d'assurance. Les modalités de prise en compte des produits et charges d'assurance sont détaillées dans les principes comptables dans la rubrique intitulée Présentation de la performance financière des contrats d'assurance.

Tableau 4.3.F

	1er semestre 2025			2024			1er semestre 2024		
	Contrats d'assurance			Contrats d'assurance			Contrats d'assurance		
	A participation directe	Autres	Total	A participation directe	Autres	Total	A participation directe	Autres	Total
<i>(En M EUR)</i>									
Produits des contrats d'assurance émis	678	1 295	1 973	1 348	2 503	3 851	677	1 232	1 909
Produits évalués selon le modèle général	678	537	1 215	1 348	1 017	2 365	677	521	1 198
<i>Quote-part de produits de primes (ajustement de Couverture restante) relâchés en résultat en couverture de :</i>									
- Frais d'acquisition des contrats	19	104	123	30	186	216	18	99	117
- Coûts des sinistres et Frais de gestion attendus	55	228	283	128	420	548	69	218	287
- Risque non financier attendu	135	62	197	291	116	407	142	62	204
- Marge sur services contractuels attendue	469	142	611	899	295	1 194	447	142	589
Produits évalués selon la méthode simplifiée	-	758	758	-	1 486	1 486	-	711	711
Charges des services d'assurance	(165)	(1 040)	(1 205)	(268)	(1 790)	(2 058)	(151)	(878)	(1 029)
Amortissement des frais d'acquisition	(18)	(170)	(188)	(30)	(312)	(342)	(18)	(161)	(179)
Charge de dotations nettes initiales pour coûts des sinistres, frais de gestion et risque non financier attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services rendus	(149)	(1 179)	(1 328)	(236)	(1 844)	(2 080)	(131)	(985)	(1 116)
Variation des dotations nettes initiales pour coûts des sinistres et frais de gestion attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services passés	-	314	314	-	360	360	-	265	265
Pertes attendues sur contrats déficitaires et reprises associées (ajustement de Couverture restante)	2	(5)	(3)	(2)	6	4	(2)	3	1
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	-	100	100	-	(40)	(40)	-	(32)	(32)
RESULTAT NET DES SERVICES D'ASSURANCE	513	355	868	1 080	673	1 753	526	322	848

3.1. CONTRATS D'ASSURANCE EVALUES SELON LE MODELE GENERAL (INCLUANT LES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS AVEC PARTICIPATION DIRECTE) ET LE MODELE SIMPLIFIE

TABLEAU DE RECONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR NATURE DE COUVERTURE (COUVERTURE RESTANTE ET SINISTRES SURVENUS)

Tableau 4.3.G

	2025					
	Couverture restante		Sinistres survenus (sous modèle général)	Sinistres survenus (sous méthode simplifiée)		Total
	hors perte sur contrat défictaire	Perte sur contrat défictaire		Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	
(En M EUR)						
Passifs des contrats d'assurance émis	147 661	36	1 171	1 732	91	150 691
Actifs des contrats d'assurance émis	(23)	-	7	1	-	(15)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	147 638	36	1 178	1 733	91	150 676
Produits des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	(1 973)	-	-	-	-	(1 973)
Charges des services d'assurance	188	3	381	626	7	1 205
Amortissement des frais d'acquisition	188	-	-	-	-	188
Charge de dotations nettes initiales pour coûts des sinistres, frais de gestion et risque non financier attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services rendus	-	-	666	641	21	1 328
Variation des dotations nettes initiales pour coûts des sinistres et frais de gestion attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services passés	-	-	(285)	(15)	(14)	(314)
Pertes attendues sur contrats déficitaires et reprises associées (ajustement de Couverture restante)	-	3	-	-	-	3
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	2 233	-	11	9	1	2 254
Variation liée à la composante de dépôts inclus dans les contrats d'assurance	(5 971)	-	5 971	-	-	-
Autres variations	(208)	-	10	(332)	2	(528)
Montants associés aux flux de trésorerie	11 369	-	(6 345)	(304)	-	4 720
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	11 509	-	-	-	-	11 509
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	-	-	(6 345)	(304)	-	(6 649)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(140)	-	-	-	-	(140)
SOLDE NET AU 30 JUIN	153 276	39	1 206	1 732	101	156 354
Passifs des contrats d'assurance émis	153 300	39	1 197	1 732	101	156 369
Actifs des contrats d'assurance émis	(24)	-	9	-	-	(15)

(1) Dont au titre des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 121 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Les produits issus des contrats d'assurance émis à participation directe ne sont pas suivis car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

(2) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

Tableau 4.3.H

	2024					
	Couverture restante		Sinistres survenus (sous modèle général)	Sinistres survenus (sous méthode simplifiée)		Total
	hors perte sur contrat défictaire	Perte sur contrat défictaire		Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	
(En M EUR)						
Passifs des contrats d'assurance émis	139 155	32	986	1 444	106	141 723
Actifs des contrats d'assurance émis	(87)	4	33	(31)	-	(81)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	139 068	36	1 019	1 413	106	141 642
Produits des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	(3 851)	-	-	-	-	(3 851)
Charges des services d'assurance	342	(4)	733	997	(10)	2 058
Amortissement des frais d'acquisition	342	-	-	-	-	342
Charge de dotations nettes initiales pour coûts des sinistres, frais de gestion et risque non financier attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services rendus	-	-	911	1 134	35	2 080
Variation des dotations nettes initiales pour coûts des sinistres et frais de gestion attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services passés	-	-	(178)	(137)	(45)	(360)
Pertes attendues sur contrats déficitaires et reprises associées (ajustement de Couverture restante)	-	(4)	-	-	-	(4)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	6 079	1	16	54	2	6 152
Variation liée à la composante de dépôts inclus dans les contrats d'assurance	(12 225)	-	12 225	-	-	-
Autres variations	(1 277)	3	64	(124)	(7)	(1 341)
Montants associés aux flux de trésorerie	19 502	-	(12 878)	(607)	-	6 017
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	20 077	-	-	-	-	20 077
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	-	-	(12 878)	(607)	-	(13 485)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(575)	-	-	-	-	(575)
SOLDE NET AU 31 DECEMBRE	147 638	36	1 178	1 733	91	150 676
Passifs des contrats d'assurance émis	147 661	36	1 171	1 732	91	150 691
Actifs des contrats d'assurance émis	(23)	-	7	1	-	(15)

(1) Dont au titre des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 281 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Les produits issus des contrats d'assurance émis à participation directe ne sont pas suivis car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

(2) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat

3.2. CONTRATS D'ASSURANCE EVALUES SELON LE MODELE GENERAL (INCLUANT LES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS AVEC PARTICIPATION DIRECTE)

TABLEAU DE RECONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR COMPOSANTES D'ESTIMATION (FLUX DE TRESORERIE FUTURS ACTUALISES, AJUSTEMENT POUR RISQUE NON FINANCIER ET MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS)

Tableau 4.3.I

	2025			
	Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>(En M EUR)</i>				
Passifs des contrats d'assurance émis	136 793	3 593	8 647	149 033
Actifs des contrats d'assurance émis	(39)	6	18	(15)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	136 754	3 599	8 665	149 018
Variations liées aux services futurs	(1 875)	757	1 124	6
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(1 314)	608	706	-
Changements dans les estimations qui conduisent à enregistrer des pertes sur contrats déficitaires ainsi qu'à leurs reprises (i.e, qui n'ajustent pas la marge sur services contractuels)	(7)	-	-	(7)
Effet des nouveaux contrats comptabilisés sur la période	(554)	149	418	13
Variations liées aux services rendus	292	(110)	(611)	(429)
Marge sur services contractuels enregistrée en résultat et reflétant les services rendus	-	-	(611)	(611)
Variation de l'ajustement pour risque non financier qui n'est pas lié aux services futurs ou passés	-	(110)	-	(110)
Ecart d'expérience	292	-	-	292
Variations liées aux services passés (i.e, variations des flux de trésorerie d'exécution rattachés aux sinistres survenus)	(210)	(75)	-	(285)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	2 241	3	10	2 254
Autres variations	(395)	8	(29)	(416)
Montants associés aux flux de trésorerie	4 600	-	-	4 600
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	11 167	-	-	11 167
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	(6 345)	-	-	(6 345)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(222)	-	-	(222)
SOLDE NET AU 30 JUIN	141 407	4 182	9 159	154 748
Passifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	141 448	4 175	9 140	154 763
Actifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	(41)	7	19	(15)

(1) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

(2) Dont au titre de la marge sur services contractuels des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 204 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Le stock de marge sur services contractuels des contrats d'assurance émis à participation directe n'est pas suivi car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

Tableau 4.3.J

	2024			
	Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>(En M EUR)</i>				
Passifs des contrats d'assurance émis	127 374	3 844	9 232	140 450
Actifs des contrats d'assurance émis	(239)	57	136	(46)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	127 135	3 901	9 368	140 404
Variations liées aux services futurs	(681)	112	569	-
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	272	(218)	(54)	-
Changements dans les estimations qui conduisent à enregistrer des pertes sur contrats déficitaires ainsi qu'à leurs reprises (i.e, qui n'ajustent pas la marge sur services contractuels)	(2)	(2)	-	(4)
Effet des nouveaux contrats comptabilisés sur la période	(951)	332	623	4
Variations liées aux services rendus	274	(326)	(1 194)	(1 246)
Marge sur services contractuels enregistrée en résultat et reflétant les services rendus	-	-	(1 194)	(1 194)
Variation de l'ajustement pour risque non financier qui n'est pas lié aux services futurs ou passés	-	(326)	-	(326)
Ecart d'expérience	274	-	-	274
Variations liées aux services passés (i.e, variations des flux de trésorerie d'exécution rattachés aux sinistres survenus)	(125)	(54)	-	(179)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	6 061	13	22	6 096
Autres variations	(1 373)	(47)	(100)	(1 520)
Montants associés aux flux de trésorerie	5 463	-	-	5 463
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	18 768	-	-	18 768
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	(12 877)	-	-	(12 877)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(428)	-	-	(428)
SOLDE NET AU 31 DECEMBRE	136 754	3 599	8 665	149 018
Passifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	136 793	3 593	8 647	149 033
Actifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	(39)	6	18	(15)

(1) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

(2) Dont au titre de la marge sur services contractuels des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 360 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Le stock de marge sur services contractuels des contrats d'assurance présents à la date de transition n'est pas suivi sur le modèle VFA car le Groupe ne distingue pas de cohortes annuelles sur ce périmètre (voir exemption sur les cohortes annuelles dans les Principes comptables sur les regroupements de contrats).

DETAIL DE L'EFFET DES NOUVEAUX CONTRATS RECONNUS SUR LA PÉRIODE

Tableau 4.3.K

	1er semestre 2025		2024	
	Contrats d'assurance émis	Dont transferts de contrats	Contrats d'assurance émis	Dont transferts de contrats
<i>(En M EUR)</i>				
Valeur actualisée des :				
Sorties de flux de trésorerie futurs	8 485	-	15 255	-
<i>Dont frais d'acquisition</i>	222	-	428	-
<i>Dont coûts des sinistres et frais de gestion attendus</i>	8 263	-	14 827	-
Entrées de flux de trésorerie futurs	(9 052)	-	(16 210)	-
Risque non financier	149	-	332	-
Marge sur services contractuels	418	-	623	-
Composante pertes attendues sur contrats déficitaires	13	-	4	-

3.3. DETAILS SUR LES ELEMENTS PROJETES LIES A L'EVALUATION DES CONTRATS

RECONNAISSANCE ATTENDUE EN RESULTAT DE LA MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS DETERMINEE EN FIN DE PERIODE ⁽¹⁾

Tableau 4.3.L

	30.06.2025	31.12.2024
<i>(En M EUR)</i>	Contrats d'assurance émis	Contrats d'assurance émis
Nombre d'années attendues avant reconnaissance en résultat		
1 à 5 ans	4 026	3 727
6 à 10 ans	2 158	2 039
> 10 ans	2 975	2 899
Total	9 159	8 665

(1) La marge sur services contractuels déterminée en fin de période n'inclut pas les futurs nouveaux contrats d'assurance, et les contrats d'assurance évalués selon le modèle simplifié. Par ailleurs cette marge sur services contractuels inclut l'effet d'actualisation et l'ajustement prenant en compte la performance financière des actifs sous-jacents.

NOTE 4.4 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

1. AUTRES ACTIFS

Tableau 4.4.A

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	49 343	50 970
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	8 057	4 518
<i>Dont créances sur chambre de compensation porteuses de risque de crédit</i>	486	278
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 023	1 792
Autres débiteurs divers ⁽²⁾	14 701	14 254
<i>Dont débiteurs divers porteurs de risque de crédit ⁽³⁾</i>	6 880	6 514
Total brut	74 124	71 534
Dépréciations	(647)	(631)
<i>Pour risque de crédit ⁽³⁾</i>	(430)	(405)
<i>Pour autres risques</i>	(217)	(226)
Total net	73 477	70 903

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie versés sur instruments financiers, leur juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable nette, le cas échéant, des dépréciations pour risque de crédit.

(2) Les autres débiteurs divers incluent notamment les créances commerciales, les produits de commissions à recevoir et les produits à recevoir des autres activités. Les créances de location simple représentent 2 077 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 2 115 millions d'euros au 31 décembre 2024.

(3) La valeur nette des débiteurs divers porteurs de risque de crédit s'élève à 6 450 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 6 109 millions d'euros au 31 décembre 2024 (cf. Note 3.8).

CONTRIBUTION AUX MECANISMES DE RESOLUTION BANCAIRE

Le Fonds de Résolution Unique européen (FRU) et les Fonds de Résolutions Nationaux (FRN), mis en place pour financer les mécanismes de résolution au sein de l'Union bancaire européenne, ont été alimentés par des contributions annuelles des établissements assujettis du secteur bancaire européen.

Une fraction des contributions annuelles pouvait être acquittée sous forme d'engagements de paiement irrévocables sécurisés par le versement d'un dépôt de garantie en espèces rémunéré. Au 30 juin 2025, le montant des dépôts de garantie versés au FRU et aux FRN et présentés à l'actif du bilan parmi les Autres actifs s'élèvent respectivement à 766 millions d'euros et 217 millions d'euros.

2. AUTRES PASSIFS

Tableau 4.4.B

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2025	31.12.2024
Dépôts de garantie reçus ⁽¹⁾	51 775	54 259
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	8 470	4 822
Charges à payer sur engagements sociaux	2 725	2 820
Dette locative	1 931	2 003
Produits constatés d'avance	1 668	1 560
Autres créditeurs divers ⁽²⁾	27 586	25 322
Total	94 155	90 786

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie reçus sur instruments financiers, leur juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable.

(2) Les créditeurs divers incluent notamment les dettes fournisseurs, les charges de commissions à payer et les charges à payer des autres activités.

NOTE 5 - AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Tableau 5.A

(En M EUR)		1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Frais de personnel ⁽¹⁾	Note 5.1	(5 821)	(11 544)	(6 000)
Autres frais administratifs ⁽¹⁾	Note 5.2	(2 763)	(6 028)	(3 126)
Charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance ⁽²⁾		417	751	389
Total		(8 167)	(16 821)	(8 737)

(1) Le montant des Frais de personnel et des Autres frais administratifs est présenté en Note 5.1. et Note 5.2 avant réaffectation au sein du Produit net bancaire des charges rattachables aux contrats d'assurance.

(2) Les charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance sont reconnues au cours de la période en charges de services afférentes aux contrats d'assurance et de réassurance émis sauf les frais d'acquisition qui sont inscrits au bilan pour être reconnus en résultat sur les périodes ultérieures.

NOTE 5.1 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 5.1.1 - FRAIS DE PERSONNEL

Tableau 5.1.A

(En M EUR)		1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Rémunérations du personnel		(4 008)	(8 355)	(4 355)
Charges sociales et fiscales		(1 048)	(1 953)	(1 005)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies		(414)	(821)	(417)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies		(21)	(75)	(41)
Participation, intéressement, abondement et décote		(330)	(340)	(182)
Total		(5 821)	(11 544)	(6 000)
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en actions</i>		<i>(190)</i>	<i>(243)</i>	<i>(83)</i>

NOTE 5.1.2 - AVANTAGES DU PERSONNEL

DETAIL DES PROVISIONS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL

Tableau 5.1.B

(En M EUR)	Stock au 31.12.2024	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Ecart actuariels	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2025
Avantages postérieurs à l'emploi	1 026	93	(9)	84	(39)	(19)	(13)	1 039
Autres avantages à long terme	653	103	(58)	45	(72)	-	(3)	623
Indemnités de fin de contrat de travail	260	51	(37)	14	(80)	-	1	195
Total	1 939	247	(104)	143	(191)	(19)	(15)	1 857

NOTE 5.1.3 - PLANS D'AVANTAGES EN ACTIONS

PLAN 2025 D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE PERFORMANCE SOCIETE GENERALE

En 2025 il n'y a pas eu d'attribution gratuite d'actions de performance aux salariés autres que les personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées dont la rémunération variable est différée et les dirigeants mandataires sociaux de Société Générale.

PLAN 2025 D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE PERFORMANCE SOCIETE GENERALE

Date d'Assemblée	22.05.2024
Date du Conseil d'administration	06.03.2025
Nombre total d'actions attribuées	1 563 468

	Conditions de performance	Tranches	Date d'acquisition des droits	Date de fin de période de conservation	Juste valeur (en EUR)	Nombre d'actions attribuées
Sous-plan 2	oui	1ère tranche	15.03.2028	16.03.2029	35,28	337 493
		2ème tranche	15.03.2029	16.03.2030	33,36	337 602
Sous-plan 3	oui	1ère tranche	15.03.2027	01.10.2027	37,70	351 596
		2ème tranche	15.03.2028	01.10.2028	35,65	351 908
Sous-plan 4	oui	1ère tranche	15.03.2028	16.03.2029	35,28	49 123
		2ème tranche	15.03.2029	16.03.2030	33,36	49 116
Sous-plan 5	oui		15.03.2030	16.03.2031	33,61	49 116
Sous-plan 6	oui		15.03.2030	16.03.2031	33,61	27 790
Sous-plan 7	oui	1ère tranche	15.03.2028	16.03.2029	35,28	3 241
		2ème tranche	15.03.2029	16.03.2030	33,36	3 241
		3ème tranche	15.03.2030	16.03.2031	31,59	3 242

PLAN MONDIAL D'ACTIONNARIAT SALARIE

Au titre de la politique d'actionnariat salarié, Société Générale a proposé le 20 mai 2025 aux salariés du Groupe de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 35,76 euros. Ce cours intègre une décote de 20% par rapport à la moyenne arithmétique des 20 cours moyens de Bourse précédant le jour de la décision du Directeur général fixant la période et le prix de souscription (les cours moyens ont été pondérés par les volumes -VWAP : *Volume-Weighted Average Price*- et relevés chacun quotidiennement sur le marché réglementé d'Euronext Paris). 7 531 065 actions ont été souscrites. La charge pour l'exercice 2025 s'élève à 101 millions d'euros pour le Groupe après prise en compte de la durée légale d'incessibilité de cinq ans des titres, réduite des cas de déblocages anticipés.

NOTE 5.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

Tableau 5.2.A

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Loyers	(218)	(510)	(246)
Impôts, taxes et autres contributions	(435)	(571)	(461)
Informatiques et télécom (hors loyers)	(996)	(2 331)	(1 175)
Honoraires et recours externes	(548)	(1 250)	(575)
Autres	(566)	(1 367)	(670)
Total	(2 763)	(6 029)	(3 127)

NOTE 6 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

1. DETAIL DE LA CHARGE D'IMPOT

Tableau 6.A

(En M EUR)	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Charge fiscale courante	(870)	(1 458)	(841)
Dont charge fiscale courante relative à l'impôt Pilier 2	(1)	(5)	(6)
Charge fiscale différée ⁽¹⁾	(97)	(143)	188
Total	(967)	(1 601)	(653)

(1) En application des dispositions introduites par les amendements à la norme IAS 12, le Groupe applique l'exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés aux impôts complémentaires découlant des règles Pilier 2.

RECONCILIATION ENTRE LE TAUX D'IMPOT NORMATIF DU GROUPE ET LE TAUX D'IMPOT EFFECTIF

Tableau 6.B

	1er semestre 2025		2024		1er semestre 2024	
	%	M EUR	%	M EUR	%	M EUR
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		4 517		6 708		2 906
Taux effectif Groupe	21,40%		23,87%		22,49%	
Différences permanentes	1,08%	48	0,54%	36	2,39%	69
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit	1,65%	75	0,02%	1	-0,37%	(11)
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	1,59%	72	1,30%	87	1,51%	44
Variation de l'évaluation des impôts différés	0,11%	5	0,10%	7	-0,19%	(6)
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3%)	25,83%		25,83%		25,83%	

Conformément aux dispositions fiscales françaises qui définissent le taux normal de l'impôt sur les sociétés, ce dernier est fixé à 25% (article 219 du Code Général des Impôts), auquel s'ajoute la Contribution Sociale sur les Bénéfices (CSB) de 3,3% (article 235 ter ZC du CGI), soit un taux de 25,83%.

Les plus-values à long terme générées à l'occasion de la cession de titres de participation sont exonérées d'impôt sur les sociétés, à l'exception d'une quote-part de frais et charges s'élevant à 12% de leur montant brut en situation de plus-value nette (article 219 I a quinquies du CGI).

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5% sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 1% ou 5% (article 216 du CGI).

2. DETAIL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

ACTIFS D'IMPOTS

Tableau 6.C

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Créances d'impôts exigibles	913	1 296
Actifs d'impôts différés	3 285	3 391
<i>Dont impôts différés sur reports déficitaires</i>	1 712	1 798
<i>Dont impôts différés sur différences temporaires</i>	1 532	1 555
<i>Dont impôts différés sur crédits d'impôts reportables</i>	41	38
Total	4 198	4 687

PASSIFS D'IMPOTS

Tableau 6.D

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Dettes d'impôts exigibles	1 027	929
Provisions pour risques fiscaux	44	46
Passifs d'impôts différés	1 190	1 262
Total	2 261	2 237

Le Groupe effectue chaque année une revue de sa capacité à absorber ses pertes fiscales reportables en tenant compte du régime fiscal applicable à chaque entité fiscale (ou groupe fiscal) concernée et d'une projection réaliste des résultats fiscaux de cette dernière. Pour cela, les résultats fiscaux sont déterminés sur la base des projections des performances des métiers. Ces dernières correspondent aux budgets prévisionnels (scénario *SG Central*) à cinq ans (de 2025 à 2029) extrapolés sur l'année 2030, celle-ci correspondant à une année « normative ».

Les résultats fiscaux tiennent compte des retraitements comptables et fiscaux (dont le retournement des bases d'impôts différés actifs et passifs sur différences temporaires) applicables aux entités et juridictions concernées. Ces derniers sont déterminés d'une part sur la base d'un historique de résultats fiscaux, et d'autre part en s'appuyant sur l'expertise fiscale du Groupe. Une extrapolation des résultats fiscaux est réalisée à compter de l'année 2030 et jusqu'à un horizon de temps jugé raisonnable dépendant de la nature des activités réalisées au sein de chaque entité fiscale.

Par principe, l'appréciation des facteurs macro-économiques retenus, ainsi que les estimations internes utilisées pour déterminer les résultats fiscaux comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation sur l'horizon d'absorption des pertes. Ces risques et incertitudes concernent notamment les possibilités de changement des règles fiscales applicables (tant pour le calcul du résultat fiscal que pour les règles d'imputation des pertes fiscales reportables), ou la réalisation des hypothèses retenues. Ces incertitudes sont atténuées par des tests de robustesse des hypothèses budgétaires et stratégiques.

Au 30 juin 2025, les projections actualisées confirment la probabilité pour le Groupe de pouvoir imputer sur ses bénéfices futurs les pertes fiscales faisant l'objet d'un impôt différé actif.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS

1. ACTIONS ORDINAIRES ET RESERVES LIEES

Tableau 7.1.A

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Capital souscrit	1 000	1 000
Primes et réserves liées	20 521	20 392
Elimination des titres auto-détenus	(864)	(111)
Total	20 657	21 281

ACTIONS ORDINAIRES EMISES PAR SOCIETE GENERALE S.A.

Tableau 7.1.B

(En nombre d'actions)	30.06.2025	31.12.2024
Actions ordinaires	800 316 777	800 316 777
<i>Dont actions détenues en propre avec droits de vote ⁽¹⁾</i>	<i>24 020 890</i>	<i>3 818 838</i>
<i>Dont actions détenues par le personnel</i>	<i>80 302 423</i>	<i>92 250 372</i>

(1) Ne comprend pas les actions Société Générale détenues à des fins de transaction ou dans le cadre du contrat de liquidité.

Sur le 1er semestre 2025, 22 667 515 actions Société Générale ont été acquises sur le marché à un prix de revient de 872 millions d'euros, à des fins d'annulation conformément à la décision de l'Assemblée générale du 22 mai 2024. L'exécution de ce programme de rachats d'actions a débuté le 10 février 2025 et s'est achevée le 8 avril 2025. La réduction de capital par annulation de titres a été réalisée le 24 juillet 2025.

Au 30 juin 2025, le capital social de Société Générale S.A. entièrement libéré s'élève à 1 000 395 971,25 euros et se compose de 800 316 777 actions d'une valeur nominale de 1,25 euro.

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe (cf. Note 5), la Société Générale a proposé le 20 mai 2025 à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital réservée. 7 531 065 actions ont été souscrites. L'augmentation de capital a été réalisée le 24 juillet 2025.

2. TITRES AUTODETENUS

Au 30 juin 2025, les 21 905 248 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres représentent 2,74% du capital de Société Générale S.A.

Le montant porté en déduction de l'actif net relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres (fermes ou dérivés) est de 864 millions d'euros.

L'évolution de l'autocontrôle sur le 1er semestre 2025 s'analyse comme suit :

Tableau 7.1.C

<i>(En M EUR)</i>	Contrat de liquidité	Activités de transaction	Autocontrôle et gestion active des fonds propres	Total
Cessions nettes d'achats	-	54	(807)	(753)
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les capitaux propres	-	(0)	(59)	(59)

3. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS

TITRES SUPER SUBORDONNES EMIS PAR SOCIETE GENERALE S.A.

Compte tenu de la durée indéterminée des titres super subordonnés émis par Société Générale S.A. et du caractère discrétionnaire de la décision de versement de leur rémunération, ces titres sont classés en capitaux propres et sont présentés parmi les Autres instruments de capitaux propres.

Au 30 juin 2025, le montant des titres super subordonnés émis par Société Générale S.A. convertis au cours d'origine s'élève à 8 762 millions d'euros.

La diminution de 1 111 millions d'euros sur le 1er semestre s'explique par le remboursement d'un titre super subordonné émis en dollars américains.

AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS PAR LES FILIALES

Les titres subordonnés à durée indéterminée émis par les filiales intégrant des clauses à caractère discrétionnaire relatives au paiement des intérêts sont qualifiés d'instruments de capitaux propres et sont présentés parmi les Participations ne donnant pas le contrôle dans le bilan consolidé du Groupe.

Au 30 juin 2025, le nominal des autres instruments de capitaux propres émis par les filiales du Groupe est de 800 millions d'euros.

4. EFFET DES VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sur le 1er semestre 2025, les effets des variations du périmètre de consolidation enregistrés dans les Capitaux propres s'élèvent à -81 millions d'euros. Cela inclut une variation des Participations ne donnant pas le contrôle de -60 millions d'euros se rapportant essentiellement à l'impact des cessions réalisées sur l'exercice, dont principalement celles de Société Générale Equipment Finance (SGEF) et de SG Burkina Faso (cf. Note 2.1).

NOTE 7.2 - RESULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

1. RESULTAT PAR ACTION

Tableau 7.2.A

(En M EUR)	1er semestre 2025	2024	1er semestre 2024
Résultat net part du Groupe	3 061	4 200	1 793
Rémunération attribuable aux titres subordonnés et super-subordonnés	(387)	(713)	(353)
Frais d'émissions relatifs aux titres subordonnés et super-subordonnés	-	(7)	(3)
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	2 674	3 480	1 437
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	785 488 331	795 168 649	794 282 456
Résultat par action ordinaire (en EUR)	3,40	4,38	1,81
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	785 488 331	795 168 649	794 282 456
Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)	3,40	4,38	1,81

(1) Hors actions d'autocontrôle.

2. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le montant de dividendes distribués sur actions ordinaires sur le premier semestre 2025 par le Groupe s'élève à 1 403 millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

Tableau 7.2.B

(En M EUR)	1er semestre 2025			2024		
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Payé en actions	-	-	-	-	-	-
Payé en numéraire	(846)	(557)	(1 403)	(719)	(604)	(1 323)
Total	(846)	(557)	(1 403)	(719)	(604)	(1 323)

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE

Les résultats sectoriels sont présentés en tenant compte de l'effet des transactions internes au Groupe tandis que les actifs et passifs sectoriels sont présentés après leur élimination.
La comparabilité des résultats sectoriels sur les périodes présentées doit être appréciée en tenant compte des variations du périmètre de consolidation (cf. Note 2.1).

Tableau 8.1.A

1er semestre 2025											
(en M EUR)	Banque de détail en France, Banque privée et Assurances			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs			Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International			Hors Pôles ⁽¹⁾	Total groupe Société Générale
	Banque de détail en France et Banque privée	Assurances	Total	Activités de Marché et Services aux Investisseurs	Finance-ment et Conseil	Total	Banque de détail à l'Inter-national	Mobilité et Services financiers	Total		
Produit net bancaire	4 225	343	4 568	3 674	1 868	5 542	1 833	2 203	4 036	(273)	13 874
Frais de gestion ⁽²⁾	(2 978)	(65)	(3 043)	(2 341)	(1 044)	(3 385)	(1 028)	(1 212)	(2 240)	(267)	(8 935)
Résultat brut d'exploitation	1 247	278	1 525	1 333	824	2 157	805	992	1 796	(539)	4 939
Coût du risque de crédit	(317)	(0)	(317)	(4)	(132)	(136)	(65)	(185)	(250)	4	(699)
Résultat d'exploitation	931	278	1 208	1 329	691	2 021	740	807	1 546	(535)	4 240
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(2)	-	(2)	2	(0)	2	-	8	8	(0)	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs	27	(0)	27	(1)	1	0	1	(0)	0	250	277
Résultat avant impôts	956	278	1 233	1 330	692	2 022	740	814	1 554	(286)	4 524
Impôts sur les bénéfices	(249)	(72)	(321)	(317)	(98)	(415)	(170)	(205)	(375)	143	(967)
Résultat net de l'ensemble consolidé	707	205	912	1 013	594	1 607	570	610	1 180	(142)	3 557
Participations ne donnant pas le contrôle	0	2	3	1	0	2	209	249	458	34	496
Résultat net part du Groupe	706	203	909	1 012	594	1 606	362	361	722	(176)	3 061
Actifs sectoriels	253 741	185 204	438 945	622 147	189 590	811 737	104 370	93 368	197 738	103 069	1 551 491
Passifs sectoriels ⁽³⁾	285 510	173 780	459 290	642 657	115 289	757 946	84 020	51 265	135 285	121 509	1 474 030

Tableau 8.1.B

2024 *											
(en M EUR)	Banque de détail en France, Banque privée et Assurances			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs			Banque de détail à l'International, Services de mobilité et de leasing			Hors Pôles ⁽¹⁾	Total groupe Société Générale
	Banque de détail en France et Banque privée	Assurances	Total	Activités de Marché et Services aux Investis- seurs	Finance- ment et Conseil	Total	Banque de détail à l'Inter- national	Services de mobilité et leasing	Total		
Produit net bancaire	8 005	674	8 679	6 572	3 582	10 153	4 187	4 318	8 504	(548)	26 788
Frais de gestion ⁽²⁾	(6 485)	(148)	(6 634)	(4 492)	(2 050)	(6 542)	(2 388)	(2 684)	(5 072)	(224)	(18 472)
Résultat brut d'exploitation	1 519	526	2 045	2 080	1 532	3 611	1 799	1 633	3 432	(772)	8 316
Coût du risque de crédit	(712)	(0)	(712)	8	(133)	(126)	(341)	(364)	(705)	12	(1 530)
Résultat d'exploitation	807	526	1 333	2 088	1 398	3 485	1 457	1 270	2 727	(760)	6 786
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	-	7	(0)	(0)	(0)	-	15	15	(0)	21
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	2	6	1	(1)	(0)	93	3	96	(179)	(77)
Résultat avant impôts	818	528	1 346	2 088	1 397	3 485	1 551	1 288	2 839	(939)	6 730
Impôts sur les bénéfices	(202)	(132)	(334)	(499)	(165)	(664)	(386)	(322)	(709)	106	(1 601)
Résultat net de l'ensemble consolidé	615	396	1 011	1 590	1 232	2 821	1 164	965	2 130	(833)	5 129
Participations ne donnant pas le contrôle	1	4	4	10	1	11	467	372	838	76	929
Résultat net part du Groupe	614	393	1 007	1 580	1 231	2 811	697	595	1 292	(909)	4 200
Actifs sectoriels	258 975	179 073	438 048	642 282	194 927	837 209	99 142	110 000	209 142	89 146	1 573 545
Passifs sectoriels ⁽³⁾	294 093	168 887	462 980	645 505	114 662	760 167	81 610	58 780	140 390	130 420	1 493 957

Tableau 8.1.C

1er semestre 2024*

	Banque de détail en France, Banque privée et Assurances			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs			Banque de détail à l'International, Services de mobilité et de leasing			Hors Pôles ⁽¹⁾	Total groupe Société Générale
	Banque de détail en France et Banque privée	Assurances	Total	Activités de Marché et Services aux Investisseurs	Finance-ment et Conseil	Total	Banque de détail à l'International	Services de mobilité et leasing	Total		
Produit net bancaire	3 807	339	4 146	3 492	1 768	5 259	2 086	2 232	4 318	(394)	13 330
Frais de gestion ⁽²⁾	(3 294)	(82)	(3 377)	(2 343)	(1 061)	(3 404)	(1 244)	(1 368)	(2 611)	(158)	(9 550)
Résultat brut d'exploitation	513	257	770	1 149	707	1 856	842	865	1 707	(552)	3 780
Coût du risque	(420)	(0)	(420)	(2)	1	(1)	(180)	(190)	(370)	5	(787)
Résultat d'exploitation	93	257	350	1 147	707	1 854	662	674	1 336	(547)	2 993
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	-	4	3	(0)	3	-	6	6	(0)	13
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	1	8	1	(1)	(0)	(0)	4	4	(99)	(88)
Résultat avant impôts	104	258	362	1 151	706	1 857	662	684	1 346	(647)	2 918
Impôts sur les bénéfices	(25)	(65)	(89)	(276)	(105)	(381)	(169)	(171)	(340)	157	(653)
Résultat net de l'ensemble	79	193	273	875	601	1 476	493	513	1 006	(490)	2 265
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	2	1	3	0	3	199	207	406	61	472
Résultat net part du Groupe	80	191	271	872	601	1 473	293	306	599	(551)	1 793
Actifs sectoriels	259 819	176 830	436 649	665 479	192 424	857 903	109 489	109 839	219 328	78 264	1 592 144
Passifs sectoriels ⁽³⁾	298 737	166 068	464 805	665 911	110 136	776 047	93 060	57 400	150 460	124 420	1 515 732

* Montants retraités, d'une part, de l'évolution de l'allocation de capital aux métiers de 12% à 13% (annoncée dans la publication des résultats financiers fin 2024), et d'autre part, d'une correction d'erreur sur les passifs sectoriels, par rapport aux états financiers publiés en 2024.

(1) Les produits ou charges, ainsi que les actifs et les passifs qui ne relèvent pas directement de l'activité des pôles sont affectés au Hors Pôles. Les résultats du Hors Pôles intègrent notamment des conséquences de la gestion centrale par le Groupe des litiges et des opérations conduisant à des variations du périmètre de consolidation. Les Frais de gestion supportés par les entités bancaires au titre de la distribution des contrats d'assurance sont considérés comme des frais directement rattachables à l'exécution des contrats et sont donc intégrés à l'évaluation de ces derniers et présentés dans la rubrique Charges des services d'assurance, ce retraitement est affecté au Hors Pôles.

(2) Ces montants regroupent les Autres charges générales d'exploitation et les Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

(3) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

NOTE 8.2 - PROVISIONS

SYNTHESE

Tableau 8.2.A

(En M EUR)	Stock au 31.12.2024	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et autres	Stock au 30.06.2025
Provisions pour risque de crédit sur engagements hors bilan (cf. Note 3.8)	742	311	(372)	(61)	-	(23)	658
Provisions sur avantages du personnel (cf. Note 5.1)	1 939	247	(104)	143	(191)	(34)	1 857
Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne logement	125	1	(15)	(14)	-	-	110
Autres provisions ⁽¹⁾	1 279	354	(102)	252	(218)	(23)	1 291
Total	4 085	913	(592)	321	(410)	(81)	3 916

(1) Y compris les provisions pour litiges juridiques, amendes, pénalités et litiges commerciaux.

2. AUTRES PROVISIONS

Les autres provisions incluent notamment des provisions pour restructuration (hors frais de personnel), des provisions pour litiges, ainsi que des provisions pour reversement de fonds à venir dans le cadre d'opérations de financement pour la clientèle.

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges en cours présentant un risque significatif. La description de ces litiges est présentée dans la Note 9 « Information sur les risques et litiges ».

NOTE 8.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Tableau 8.3.A

(En M EUR)	31.12.2024	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Réévaluations	Autres mouvements	30.06.2025
Immobilisations incorporelles	3 393	(13)	(39)		(2)	3 339
<i>Dont valeurs brutes</i>	9 743	348	(65)		(29)	9 997
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(6 350)	(362)	27		27	(6 659)
Immobilisations corporelles d'exploitation (hors actifs de location simple)	3 885	(17)	(70)		(83)	3 715
<i>Dont valeurs brutes</i>	10 294	218	(197)		(204)	10 111
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(6 409)	(236)	127		121	(6 396)
Actifs de location simple des sociétés de Financements spécialisés	51 762	5 137	(5 259)		(561)	51 079
<i>Dont valeurs brutes</i>	69 231	10 045	(10 068)		(502)	68 706
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(17 469)	(4 908)	4 810		(60)	(17 628)
Immeubles de placement (hors activités d'assurance)	8	-	-		(2)	6
<i>Dont valeurs brutes</i>	26	-	-		(4)	22
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(18)	-	-		3	(16)
Immeubles de placement (activités d'assurance)	701	-	-	2	(2)	701
Droits d'utilisation	1 660	42	(43)		(34)	1 625
<i>Dont valeurs brutes</i>	3 658	248	(197)		(73)	3 635
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(1 998)	(205)	154		39	(2 010)
Total	61 409	5 149	(5 411)	2	(684)	60 465

NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

- Le 24 octobre 2012, la Cour d'appel de Paris a confirmé la décision rendue le 5 octobre 2010 par le tribunal correctionnel de Paris déclarant J. Kerviel coupable d'abus de confiance, d'introduction frauduleuse de données dans un système informatique, de faux et d'usage de faux et le condamnant à cinq années d'emprisonnement dont deux avec sursis ainsi qu'au versement de 4,9 milliards d'euros à titre de dommages-intérêts à Société Générale. Le 19 mars 2014, la Cour de cassation a confirmé la responsabilité pénale de J. Kerviel. L'arrêt de la Cour de cassation clôt ainsi ce dossier sur le plan pénal. Sur le plan civil, la Cour d'appel de Versailles a rejeté le 23 septembre 2016 la demande d'expertise de J. Kerviel et a confirmé ainsi le montant de la perte nette comptable de 4,9 milliards d'euros de la Banque résultant des agissements frauduleux de J. Kerviel. Elle a également déclaré J. Kerviel partiellement responsable du préjudice causé à Société Générale et l'a condamné à payer à Société Générale 1 million d'euros. Société Générale et J. Kerviel n'ont pas formé de pourvoi en cassation. Société Générale considère que cette décision est sans effet sur sa situation fiscale. Toutefois, comme indiqué par le Ministre de l'Economie et des Finances dès septembre 2016, l'administration fiscale a examiné les conséquences fiscales de cette perte comptable et a indiqué qu'elle envisageait de remettre en cause la déductibilité de la perte occasionnée par les agissements de J. Kerviel à hauteur de 4,9 milliards d'euros. Cette proposition de rectification est sans effet immédiat et devra éventuellement être confirmée par une notification de redressement adressée par l'administration lorsque Société Générale sera en situation d'imputer les déficits reportables issus de la perte sur son résultat imposable. Une telle situation ne se produira pas avant plusieurs années selon les prévisions de la Banque. Au regard de l'avis du Conseil d'Etat de 2011 et de sa jurisprudence constante confirmée récemment encore en ce sens, Société Générale considère qu'il n'y a pas lieu de provisionner les impôts différés actifs correspondants. Dans l'hypothèse où l'administration déciderait le moment venu de confirmer sa position actuelle, le groupe Société Générale ne manquerait pas de faire valoir ses droits devant les juridictions compétentes. Par décision du 20 septembre 2018, la Commission d'instruction de la Cour de révision et de réexamen des condamnations pénales a par ailleurs déclaré irrecevable la requête en révision déposée en mai 2015 par J. Kerviel à l'encontre de sa condamnation pénale confirmant ainsi l'absence de tout élément ou fait nouveau susceptible de justifier une réouverture du dossier pénal.
- Le 3 janvier 2023, Société Générale Private Banking (Switzerland) (« SGPBS »), alors filiale de SG Luxembourg, a conclu un accord transactionnel, devenu définitif le 28 mars 2025, en vue de mettre un terme au litige aux Etats-Unis en lien avec le schéma de Ponzi mis en place par Robert Allen Stanford et certaines entités liées à son groupe, dont Stanford International Bank Limited. Cet accord transactionnel prévoyait le versement par SGPBS d'une indemnité de 157 millions de dollars américains en échange de l'abandon des demandes formées contre cette dernière. Comme prévu par la documentation contractuelle relative à la cession de SGPBS, réalisée le 31 janvier 2025, le groupe Société Générale a pris en charge le paiement de ce montant. Toutes les procédures Stanford aux Etats-Unis sont désormais terminées.

A Genève, dans le même dossier, une requête en conciliation, puis un mémoire en demande, ont été déposés contre SGPBS en, respectivement, novembre 2022 et juin 2023 par les *Joint Liquidators* antillais représentant également les investisseurs représentés par les demandeurs qui étaient parties aux procédures américaines précitées. UBP, acquéreur de SGPBS, est désormais partie à cette procédure suisse. Conformément à la documentation contractuelle relative à la cession de SGPBS et sous les réserves qui y sont prévues, Société Générale continue in fine à porter le risque financier qui est associé à cette procédure. Le 3 mars 2025, le juge suisse a fait droit à la demande d'examen préalable de la qualité à agir du demandeur avant de se prononcer sur le fond de sa demande.

- Le 10 décembre 2012, le Conseil d'Etat a rendu deux décisions jugeant que le précompte qui était prélevé sur les entreprises en France était contraire au droit communautaire et définissant les modalités de restitution des sommes prélevées sur les entreprises par les autorités fiscales. Les modalités définies par le Conseil d'Etat ont cependant conduit à limiter fortement le droit à restitution. Or, Société Générale a acquis en 2005, auprès de deux entreprises (Rhodia et Suez, devenue Engie), des droits de cette nature avec un recours limité sur les entreprises cessionnaires. L'une des décisions du Conseil d'Etat concerne l'entreprise Rhodia. Société Générale a fait valoir ses droits dans le cadre des différents contentieux avec l'administration devant les juridictions administratives en France.

Saisie par plusieurs entreprises françaises, la Commission européenne a considéré que les décisions rendues par le Conseil d'Etat le 10 décembre 2012, censées mettre en œuvre un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) du 15 septembre 2011, méconnaissaient le droit communautaire. La Commission européenne a ensuite engagé une procédure en manquement contre la République française en novembre 2014 et confirmé sa position via la saisine le 8 décembre 2016 de la Cour de Justice de l'Union européenne. La Cour de justice a rendu son arrêt le 4 octobre 2018 et a condamné la France pour manquement au motif que le Conseil d'Etat n'avait pas pris en compte l'impôt des sous-filiales européennes afin de gager le précompte acquitté à tort, et du fait également que le Conseil d'Etat avait omis de saisir la Cour de justice à titre préjudiciel. S'agissant de la mise en œuvre pratique de la décision, Société Générale a continué à faire valoir ses droits auprès des juridictions compétentes et de l'administration fiscale. La Cour administrative d'appel de Versailles a ainsi prononcé le 23 juin 2020 un arrêt favorable à Engie sur les créances rachetées à Suez de 2002 et 2003, suivies d'une exécution financière en faveur de Société Générale. Cet arrêt a jugé que le précompte n'était pas compatible avec la directive mère-filles. Saisi en cassation contre cet arrêt, le Conseil d'Etat a considéré qu'il convenait de poser une question préjudicielle à la CJUE afin de s'en assurer. La Cour de justice, dans un arrêt du 12 mai 2022, a confirmé la non-compatibilité du précompte avec la directive mère-filles. Le Conseil d'Etat, par une décision Engie du 30 juin 2023, a pris acte de cette incompatibilité et a ainsi confirmé la solution qui avait été retenue par l'arrêt de la Cour administrative de Versailles pour l'année 2002, mais a renvoyé l'examen de l'année 2003 à cette même Cour, laquelle a confirmé le 9 janvier 2024 le dégrèvement partiel prononcé par l'administration en cours d'instance. Société Générale a formé un pourvoi qui n'a pas été admis par le Conseil d'Etat par une décision du 23 décembre 2024 mettant un terme définitif au contentieux portant sur les créances 2002 et 2003. Parallèlement, un contentieux de nature indemnitaire concernant la créance Rhodia et les créances Suez relatives aux exercices 1999 et 2001 a été introduit en mars 2023 devant la Commission européenne et la Cour administrative d'appel de Paris. Cette dernière a rendu une décision partiellement défavorable en date du 17 juillet 2025, ne faisant droit à la requête de Société Générale qu'en tant qu'elle concerne les précomptes Rhodia, mais rejetant les demandes au titre des précomptes Suez. Société Générale entend se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat. L'arrêt de la Cour ne remet pas en cause l'actuelle procédure européenne.

- Société Générale, ainsi que d'autres institutions financières, avaient été assignées dans le cadre d'une action de groupe dans laquelle il leur est reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le *Commodity Exchange Act* s'agissant de son implication sur le marché de Londres de fixation du prix de l'or. L'action a été initiée pour le compte de personnes ou entités ayant vendu de l'or physique, ayant vendu des contrats de futures indexés sur l'or sur le *Chicago Mercantile Exchange (CME)*, vendu des ETF sur l'or, vendu des options d'achat d'or négociées sur le *CME*, acheté des options de vente d'or négociées sur le *CME*, vendu de l'or de gré à gré ou des contrats à terme ou des options d'achat d'or, ou acheté de gré à gré des options de vente d'or. Société Générale, ainsi que trois autres défendeurs, est parvenue à trouver un accord pour mettre un terme à cette action pour 50 millions de dollars américains. Par une ordonnance du 13 janvier 2022, le Tribunal a approuvé de manière préliminaire la transaction. L'audience d'approbation définitive a eu lieu le 5 août 2022 et la transaction a été approuvée définitivement par une ordonnance du 8 août 2022. Ce dossier est désormais clos. Bien que le montant de la part de Société Générale dans cette transaction ne soit pas public, il n'est pas significatif financièrement. Société Générale et d'autres institutions financières ont également été assignées dans le cadre de deux actions de groupe au Canada (devant la Cour Supérieure d'Ontario à Toronto et la Cour Supérieure du Québec dans la ville de Québec) pour des demandes similaires. Société Générale se défend contre ces demandes.
- Depuis août 2015, d'anciens et actuels employés du groupe Société Générale sont visés par plusieurs enquêtes conduites par les autorités fiscales et pénales allemandes. Ces enquêtes sont entre autres relatives à un fonds administré par SGSS GmbH et à leurs prétendues participations, pour compte propre ou pour le compte de clients, à de possibles schémas de fraude fiscale sur dividendes d'actions allemandes

à l'occasion de transactions sur titres dites « CumEx ». Les entités du Groupe répondent aux demandes des autorités allemandes.

Les entités du groupe Société Générale peuvent en outre être exposées à des demandes de tiers, dont des autorités fiscales allemandes, et faire l'objet de contentieux judiciaires à l'initiative de clients impliqués dans des procédures contre l'administration fiscale allemande.

- Société Générale et certaines de ses filiales sont assignées dans le cadre d'une action devant la *US Bankruptcy Court* de Manhattan initiée par le *Trustee* nommé dans le cadre de la liquidation de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (« BLMIS »). L'action est identique à celles initiées par le *Trustee* de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions et sollicite le recouvrement de montants prétendument reçus indirectement de BLMIS par des entités Société Générale, par le truchement de « fonds nourriciers » qui avaient investi dans BLMIS et desquels Société Générale avait reçu des remboursements. Le demandeur prétend que les montants reçus par les entités Société Générale sont actionnables et recouvrables sur le fondement du *US Bankruptcy Code* et de la loi de l'Etat de New York. Le *Trustee* de BLMIS tente de recouvrer un montant agrégé d'environ 150 millions de dollars américains auprès des entités Société Générale. Celles-ci ont mis un terme à ce litige en concluant un accord transactionnel avec le *Trustee*. Il a été mis fin à la procédure par ordonnance du 20 juin 2025. Ce dossier est donc désormais définitivement terminé.
- Le 10 juillet 2019, Société Générale a été assignée dans le cadre d'une action initiée devant l'*US District Court* à Miami par des demandeurs sur le fondement de la Loi *Cuban Liberty and Democracy Solidarity (Libertad)* de 1996 (connue sous le nom de *Helms-Burton Act*) pour de prétendues pertes résultant de l'expropriation par le gouvernement cubain en 1960 de Banco Nunez dans laquelle ils auraient prétendument eu un intérêt. Les demandeurs sollicitent des dommages-intérêts de la part de Société Générale sur le fondement de cette loi. Le 24 septembre 2019, les demandeurs ont modifié leur assignation, dans laquelle ils ont ajouté trois autres banques défenderesses et formé de nouvelles allégations factuelles. Société Générale a soumis une demande de rejet de cette assignation modifiée. L'échange de conclusions sur ce point a pris fin le 10 janvier 2020. Alors qu'une décision était attendue sur la demande de rejet, les demandeurs ont soumis une demande visant à transférer le dossier devant le Tribunal fédéral de Manhattan. Les défendeurs ne se sont pas opposés à cette demande, à laquelle le Tribunal a fait droit le 30 janvier 2020. Le 11 septembre 2020, les demandeurs ont soumis une seconde assignation modifiée dans laquelle ils ont substitué une autre banque aux trois banques co-défenderesses et ont ajouté d'autres demandeurs, qui prétendent être des héritiers des fondateurs de la Banco Nunez. Le 22 décembre 2021, le Tribunal a fait droit à la demande de rejet de Société Générale mais a autorisé les demandeurs à soumettre une nouvelle assignation. Le 25 février 2022, les demandeurs ont déposé une assignation modifiée et le 11 avril 2022, Société Générale a déposé une requête visant au rejet de l'action. Le 30 mars 2023, le Tribunal a fait droit à cette demande de rejet. Les demandeurs ont interjeté appel de cette décision. Le 7 janvier 2025, la Cour d'Appel du *Second Circuit* a confirmé le rejet de l'action prononcé par la juridiction inférieure. Ce dossier est désormais définitivement terminé.
- Le 9 novembre 2020, Société Générale ainsi qu'une autre banque ont été assignées devant la Cour fédérale de Manhattan dans une action Helms-Burton semblable par les prétendus héritiers des anciens propriétaires, et par les représentants des successions des anciens propriétaires de la Banco Pujol, une banque cubaine qui aurait été expropriée par le gouvernement cubain en 1960 (action Pujol I). Le 27 janvier 2021, les défendeurs ont soumis une demande de rejet. Le 26 février 2021, avec l'accord du juge, les demandeurs ont soumis une assignation modifiée. Le 19 mars 2021, les défendeurs ont soumis une demande de rejet de l'assignation modifiée à laquelle la Cour a fait droit le 24 novembre 2021. Le Tribunal a autorisé les demandeurs à soumettre une nouvelle assignation. Le 4 février 2022, les demandeurs ont déposé une assignation modifiée et le 14 mars 2022, Société Générale a déposé une requête visant au rejet de l'action à laquelle le Tribunal a fait droit le 23 janvier 2023. Le 7 janvier 2025, la Cour d'Appel du *Second Circuit* a confirmé le rejet de l'action prononcé par la juridiction inférieure. Ce dossier est désormais définitivement terminé.

Le 16 mars 2021, Société Générale ainsi qu'une autre banque ont été assignées devant la *US District Court* de Manhattan, dans une nouvelle action Helms-Burton presque identique initiée par le représentant d'un des prétendus héritiers de la Banco Pujol, qui est également demandeur dans l'action Pujol I (action Pujol II). Cette action a fait l'objet d'un sursis dans l'attente de l'évolution de l'action Pujol I. A la demande des parties et à la suite du rejet de l'action Pujol I, le Tribunal a levé le sursis de l'action Pujol II et a rejeté cette action pour les mêmes motifs que ceux retenus dans l'action Pujol I. Le demandeur a interjeté appel de cette

décision. La décision du 7 janvier 2025 rendue par la *Second Circuit* s'applique également à Pujol II. Ce dossier est désormais définitivement terminé.

- Dans le cadre de la cession de sa filiale polonaise Euro Bank à Bank Millennium le 31 mai 2019 et de la garantie accordée à cette dernière couvrant divers risques, Société Générale continue de suivre l'évolution des contentieux liés au portefeuille de prêts émis par Euro Bank et libellés en franc suisse ou indexés sur le franc suisse. Le provisionnement de ce dossier dans les comptes de Société Générale tient compte de l'augmentation du nombre de litiges sur son portefeuille cédé et de la teneur des décisions rendues par les juridictions en Pologne.
- Comme d'autres établissements de la place, Société Générale fait l'objet de vérifications par l'administration fiscale de ses activités de prêt/emprunt de titres et sur instruments dérivés actions et indices. Les exercices vérifiés de 2017 à 2022 font l'objet de propositions de rectifications au titre de l'application d'une retenue à la source (exercices 2017 à 2021). Ces propositions sont contestées par le Groupe. Constituant un sujet de place, un recours pour excès de pouvoir avait été formé le 30 mars 2023 par la Fédération bancaire française contre la position de l'administration fiscale. A ce titre, le 8 décembre 2023, le Conseil d'Etat a jugé que l'administration fiscale ne pouvait étendre l'application d'une retenue à la source sur dividendes au-delà du cadre légal existant, sauf à ce que les contribuables se rendent coupables d'un abus de droit, jugeant ainsi que la position de l'administration fiscale fondée sur la notion de bénéficiaire effectif était contraire à la loi. Les services vérificateurs s'orientent désormais vers l'abus de droit pour fonder leurs redressements et sont en principe tenus d'analyser individuellement les opérations. A l'occasion d'une perquisition du parquet national financier (« PNF ») fin mars 2023 dans cinq établissements bancaires à Paris, dont Société Générale, cette dernière a appris qu'elle faisait l'objet d'une enquête préliminaire en lien avec le même sujet.
- Le 19 août 2022, une entreprise Russe d'engrais, EuroChem North West-2 (ci-après « EuroChem »), filiale détenue entièrement par EuroChem AG, a assigné Société Générale et sa succursale de Milan (ci-après « Société Générale ») devant les tribunaux anglais. Cette assignation est relative à cinq garanties à première demande que Société Générale a émises en faveur d'EuroChem en lien avec la construction d'un projet à Kingisepp en Russie. Le 4 août 2022, EuroChem a sollicité la mise en exécution des garanties. Société Générale a alors expliqué être dans l'incapacité d'honorer ces demandes en raison de sanctions internationales impactant directement les transactions, analyse qu'EuroChem conteste. La décision du juge anglais est attendue dans les prochains mois.
- Les 24 et 25 juin 2025, le PNF a diligenté une perquisition des locaux de Société Générale à La Défense. Concomitamment, les autorités luxembourgeoises ont, à la demande du PNF, procédé à une perquisition des locaux de SG Luxembourg au Luxembourg. Ces mesures semblent s'inscrire dans le cadre d'une enquête préliminaire en cours du PNF en lien avec des opérations pour des clients français de la banque.